

*Pays de  
Lourdes et des  
Vallées des  
Gaves*

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉS**

2  
0  
1  
8





# Sommaire

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

<i>Que fait le PLVG ?</i>	6
<i>Retour en Images 2018</i>	7
<i>Élus</i>	8
<i>L'Équipe</i>	9
<i>Organigramme</i>	10
<i>Trombinoscope</i>	11
<i>Bilan financier</i>	12
<i>Communication</i>	14

5

## DÉVELOPPEMENT

<i>Présentation du pôle développement</i>	16
<i>Politiques contractuelles</i>	18
<i>Programme LEADER 2014-2020</i>	19
<i>Développement filière cyclo</i>	22
<i>Retour à la Nuit et aux Étoiles</i>	25
<i>Filière forêt bois</i>	26
<i>Patrimoine en Balade</i>	28
<i>OPAH</i>	30

15

## GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

<i>Présentation du pôle GeMA</i>	32
<i>Contrat de Rivière</i>	33
<i>Plan pluriannuel de gestion</i>	36
<i>Brigade Verte &amp; Chantier d'Insertion</i>	38
<i>Natura 2000</i>	40
<i>SPANC</i>	42

31

## PRÉVENTION DES INONDATIONS

<i>Présentation du pôle PI</i>	44
<i>Travaux de protection</i>	45
<i>Travaux post-crue Juin 2018</i>	46
<i>Thèse aménagement Lac des Gaves</i>	48
<i>Études et Concertation en cours</i>	50

43

En 2018, le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves s'est affirmé en tant qu'acteur référent sur la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations. En effet, les élus du Pays et les maires se sont approprié cet établissement qui a montré toute sa pertinence alors que le territoire a encore connu cette année des inondations et des situations de crise. Les travaux d'urgence réalisés à l'automne 2018, dans un délai et un budget contraints, permettent de juger de l'efficacité du Pays.

Le PLVG est un véritable outil au service du territoire, et est amené à répondre à de nombreux enjeux que nous pose cette nouvelle compétence GeMAPI. Il s'agit de prévenir le risque, de l'anticiper, tout en valorisant la biodiversité et les richesses naturelles de notre territoire. Cela passe par des investissements importants, la réalisation d'ouvrages mais également des études et la recherche d'approches nouvelles, innovantes et respectueuses de l'environnement.

Le contour de la compétence GeMAPI reste encore à préciser, mais le PLVG est aujourd'hui un acteur indispensable à la gestion des cours d'eau du bassin versant du Gave de Pau amont et à la prévention du risque inondation, qui s'est rappelé malheureusement une fois de plus aux habitants.

Au-delà de cette compétence majeure, je tiens à souligner la richesse et la diversité apportées par le Pays, qui par sa forme et son fonctionnement constitue une réelle plus-value pour notre territoire. Grâce à ses élus issus de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées et de la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves, bénévoles et investis dans leurs missions, ainsi qu'une équipe de plus de 40 agents dévoués à l'intérêt général, le PLVG a une fois encore atteint ses objectifs avec réussite.

Je souhaite saluer quelques actions phares portées par le PLVG, et notamment la dynamisation de la filière vélo qui est aujourd'hui ma-

ture. L'implication des acteurs privés dans cette démarche, notamment au travers du réseau Altamonta, est une preuve de cette réussite. C'est un exemple à suivre pour d'autres filières touristiques en développement. Dans cette dynamique « public-privé », le PLVG a également développé l'outil de la télévision de destination, qui sera déployé en 2019 dans les hôtels et sites touristiques du territoire.

Pour cette mission spécifique que lui ont confié ses membres, le PLVG s'inscrit comme un véritable « incubateur d'idées » ; le rôle du Pays est en effet d'être un moteur en termes d'innovations, d'analyse et de comparaison avec des expériences d'autres territoires. Notre objectif est d'ouvrir de nouvelles pistes d'actions qui doivent être exploitées ensuite par les acteurs touristiques, les offices de tourisme, les intercommunalités pour les concrétiser et les pérenniser.

Mission différente mais toute aussi importante pour le territoire, je tiens à souligner les efforts qui sont portés sur l'Atelier Chantier d'Insertion du PLVG, accueilli au sein de la Brigade Verte. C'est une opportunité pour les agents accueillis mais également pour le territoire. Vous pourrez constater dans ce rapport que le PLVG est en quête d'innovation et d'amélioration de l'accompagnement vers l'emploi, notamment en termes de communication, d'activités, et de lisibilité de notre action. Cela porte ses fruits, tant pour le personnel accueilli qui s'ouvre à de nouvelles perspectives, que pour le territoire ou les équipes encadrantes qui obtiennent des résultats positifs en terme d'insertion.

N'oublions pas que le PLVG est, par son « histoire », un outil au service des collectivités en termes d'aide au financement des projets. Au travers des politiques contractuelles et de Leader, ce sont des centaines de milliers d'euros de subvention qui viennent chaque année contribuer au développement du territoire. Cet apport économique est non négligeable et montre une fois encore la plus-value de cette structure.

Enfin, je tenais à rappeler que le PLVG, outil de développement local par excellence, s'inscrit dans de nombreux partenariats avec les territoires voisins, et ce pour l'ensemble de ses missions : partenariat avec deux PETR sur la filière bois, avec le Syndicat du Val Louron et la Zona Zero en Espagne pour le développement du VTT, avec la Communauté de Communes du Pays de Nay pour Patrimoine en Balade et le développement des activités d'eaux-vives... Ce sont ces démarches partenariales qui permettent de nous enrichir chaque année, de nous remettre en question et de nous améliorer en permanence dans l'ensemble de nos projets.

J'espère que ce rapport d'activités vous permettra de découvrir une fois encore la richesse des missions du PLVG, sa diversité et son efficacité. Ma volonté, ainsi que celle de l'ensemble des élus du conseil syndical, est de poursuivre notre engagement en faveur du territoire et de l'intérêt général, dans une démarche constructive, performante et partenariale.



**Bruno Vinales,**  
Président du PLVG depuis  
le 30 octobre 2017.

An aerial night photograph of a mountain valley. The valley floor is illuminated with warm yellow lights, likely from buildings and streetlights. A river winds through the valley. The surrounding mountains are dark, with some snow on the peaks. The sky is a mix of blue and orange, suggesting dusk or dawn. The overall scene is dramatic and scenic.

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE





## Quelques chiffres

**2** membres

Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves  
Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées

**85** communes

**39 000** habitants

**1** président

**8** vice-présidents

**30** élus délégués

**46** agents

**8,4** millions d'€  
de budget réalisé en 2018



## Que fait le PLVG ?

### 2 compétences transférées

- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GeMAPI)
- Service Public d'Assainissement non Collectif (SPANC)

### Ses missions

- Développer la filière cyclo et le réseau Altamonta, gérer la Voie Verte des Gaves
- Animer le projet Pyc'En Bois pour la filière bois et bois-énergie
- Animation et promotion en lien avec la Réserve Internationale de Ciel Etoilé
- Gérer et développer l'application Patrimoine en Balade
- Animer une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
- Accompagner les collectivités dans le cadre des politiques contractuelles pour leurs projets de développement



# Retour en images 2018

Février



📷 Intervention en urgence sur le Rieutort à Lézignan

Février



📷 Animation scolaire sur la loutre. Sensibilisation Natura 2000

Mai



📷 Intervention en urgence sur le Rioutout à Gaillagos

Juin



📷 Voyage d'études au Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises

Juillet



📷 Inauguration du parcours du château fort de Lourdes pour Patrimoine en Balade

Août



📷 Chantier post crue de la Brigade Verte sur le Boularic à Aucun

Août



📷 Travaux à Aucun sur le Boularic en crue

Septembre



📷 Accueil des cyclistes Québécois

Octobre



📷 Atelier radio Fréquence Luz pour le chantier d'insertion

Novembre



📷 Nettoyage des berges du Gave en raft par la Brigade Verte

**Membres du Conseil Syndical du PLVG**

CATLP	
TITULAIRES	SUPPLÉANTS
<b>Bruno VINUALES PDT</b>	Philippe CASTAING
Marie-Josée MOULET	Jean-Marc BOYA
<b>Jean-Louis CAZAUBON 2<sup>ème</sup> VP</b>	Jacques GARROT
Jean-Claude CASTEROT	Stéphane ARTIGUES
Jean-Claude BEAUQUESTE	Paul HABADJOU
<b>Joseph FOURCADE 4<sup>ème</sup> VP</b>	Alain GARROT
Claude DAMBAX	Annette CUQ
<b>Marie PLANE 6<sup>ème</sup> VP</b>	Nathalie BARZU
Chantal MORERA	Jean-Noël CASSOU
Yvette LACAZE	Georges CASTRES
Ange MUR	Guy VERGES
Jean-Claude PIRON	Josette BOURDEU
<b>Paul SADER 8<sup>ème</sup> VP</b>	Valérie LANNE
Christiane ARAGNOU	Evelyne LABORDE
André LABORDE	Danielle RENAUD

CCPVG	
TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Maryse CARRERE (membre Bureau)	Manuel GUARNE
Noël PEREIRA DA CUNHA	David Aoustin
Gérard OMISOS	Michel AUBRY
<b>Dominique GOSSET 1<sup>er</sup> VP</b>	Xavier DECOMBLE
Jean-Claude BEAUQUESTE	Evelyne GARRIGUES
Francis CAZENAVETTE	Christine MAURICE
<b>Jean-Louis NOGUERE 3<sup>ème</sup> VP</b>	Corinne GALEY
<b>Annie SAGNES 5<sup>ème</sup> VP</b>	Jean-Frédéric CHATAIGNE
Régis BAUDIFFIER	Stéphanie LACOSTE
Jean-Marc ABBADIE	Henri BERGES
<b>Eric LESTABLE 7<sup>ème</sup> VP</b>	Pascal ARRIBET
Laurent GRANDSIMON	Daniel TRESCAZES
Thierry DUMESTRE-COURTIADÉ	Jérôme LURIE
Françoise PAULY	Dominique ROUX
Charles LEGRAND	Mathieu CUEL

**Composition du Bureau du PLVG**

Président	<b>Bruno VINUALES</b>	CATLP
1 <sup>er</sup> Vice-Président	<b>Dominique GOSSET</b>	CCPVG
2 <sup>ème</sup> Vice-Président	<b>Jean-Louis CAZAUBON</b>	CATLP
3 <sup>ème</sup> Vice-Président	<b>Jean-Louis NOGUERE</b>	CCPVG
4 <sup>ème</sup> Vice-Président	<b>Joseph FOURCADE</b>	CATLP
5 <sup>ème</sup> Vice-Président	<b>Annie SAGNES</b>	CCPVG
6 <sup>ème</sup> Vice-Président	<b>Marie PLANE</b>	CATLP
7 <sup>ème</sup> Vice-Président	<b>Eric LESTABLE</b>	CCPVG
8 <sup>ème</sup> Vice-Président	<b>Paul SADER</b>	CATLP
Membre	<b>Maryse CARRERE</b>	CCPVG

**Membres de la Commission GeMAPI**

Jean-Marc ABBADIE, Christiane ARAGNOU, Maryse CARRERE, Jean-Claude CASTEROT, Jean-Frédéric CHATAIGNE, Joseph FOURCADE, Corinne GALEY, Dominique GOSSET, André LABORDE, Jérôme LURIE, Jean-Louis NOGUERE, Jean-Claude PIRON, Marie PLANE

**Membres de la Commission Tourisme/Cyclo**

Christiane ARAGNOU, Pascal ARRIBET, Stéphane ARTIGUES, Régis BAUDIFFIER, Jean-Claude CASTEROT, Jean-Frédéric CHATAIGNE, Eric LESTABLE, Gérard OMISOS, Annie SAGNES

# L'équipe PLVG

Doté d'une équipe de 46 agents depuis 2017, le PLVG est organisé en trois pôles thématiques : Développement, Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations. Cette organisation déterminée en 2017 avec la prise de compétence GeMAPI a fait ses preuves en 2018 et les 29 agents arrivés en janvier 2017 sont aujourd'hui totalement intégrés dans la structure.

Les agents sont répartis entre le siège à Lourdes et l'atelier de la Brigade Verte à Saint-Savin qui a vu se réunir les différentes brigades du territoire en 2018.

L'effectif est resté stable en 2018 et se compose de 31 postes permanents et 15 postes non permanents. Le PLVG œuvre en faveur de la pérennisation des emplois puisque le nombre de CDD est en diminution, avec un accès progressif des agents contractuels à la fonction publique territoriale.



📷 Équipe du siège administratif à Lourdes



📷 Équipe de la Brigade Verte à St-Savin

En 2018, un effort important a été mené en faveur de la formation du personnel, particulièrement sur la Brigade Verte. Sur la base d'un recensement des besoins pour des formations liées à la sécurité et à des compétences techniques spécifiques, ce plan de formation a eu des résultats positifs : 90% des agents ont suivi au moins une formation au cours de l'année ce qui représente 3,2 jours de formation par agent en 2018. Cette dynamique de formation sera poursuivie en 2019 avec la mise en place du compte personnel de formation et la préparation d'une réelle stratégie de formation.

Après la reprise du Chantier d'insertion en 2017 et deux ans de fonctionnement, le PLVG a fait le choix d'approfondir le volet insertion en privilégiant des recrutements d'agents encadrants formés spécifiquement à cette mission. Grâce à ces recrutements et à la structuration de l'équipe insertion, un véritable projet d'insertion va aboutir en 2019.

## 📌 Quelques chiffres



### RÉPARTITION PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE

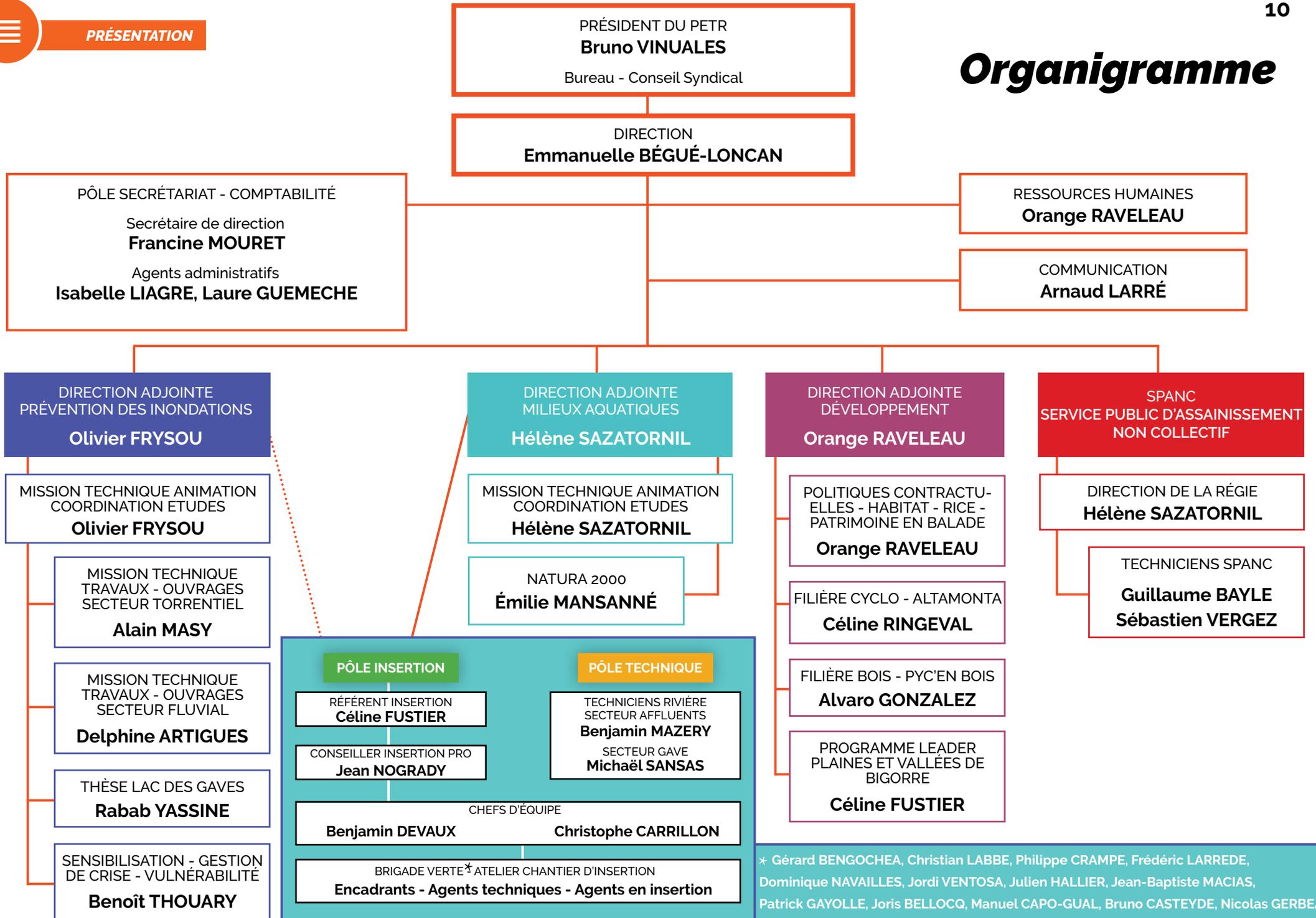


### RÉPARTITION PAR CATÉGORIE





# Organigramme



\* Gérard BENGOCHEA, Christian LABBE, Philippe CRAMPE, Frédéric LARREDE, Dominique NAVAILLES, Jordi VENTOSA, Julien HALLIER, Jean-Baptiste MACIAS, Patrick GAYOLLE, Joris BELLOCQ, Manuel CAPO-GUAL, Bruno CASTEYDE, Nicolas GERBEAU.

# Trombinoscope



**Delphine ARTIGUES**  
mission technique  
travaux - ouvrages  
secteur fluvial  
delphine.artigues@plvg.fr



**Guillaume BAYLE**  
technicien SPANC  
spanc@plvg.fr



**Emmanuelle BÉGUÉ**  
directrice  
direction@plvg.fr



**Christophe CARRILLON**  
responsable atelier  
christophe.carrillon@plvg.fr



**Benjamin DEVAUX**  
responsable ACI  
benjamin.devoux@plvg.fr



**Olivier FRYSOU**  
direction adjointe  
prévention inondations  
olivier.frysou@plvg.fr



**Céline FUSTIER**  
programme LEADER  
réfèrente insertion  
celine.fustier@plvg.fr



**Alvaro GONZALEZ**  
filère bois  
alvaro.gonzalez@plvg.fr



**Laure GUEMECHÉ**  
chargée d'accueil  
laure.guemeche@plvg.fr



**Arnaud LARRÉ**  
communication  
arnaud.larre@plvg.fr



**Isabelle LIAGRE**  
agent administratif  
isabelle.liagre@plvg.fr



**Émilie MANSANNÉ**  
chargée de mission  
Natura 2000  
natura2000@plvg.fr



**Alain MASY**  
mission technique  
travaux - ouvrages  
secteur torrentiel  
alain.masy@plvg.fr



**Benjamin MAZERY**  
technicien rivière  
benjamin.mazery@plvg.fr



**Francine MOURET**  
secrétaire de direction  
contact@plvg.fr



**Jean NOGRADY**  
conseiller insertion pro  
jean.nogrady@plvg.fr



**Orange RAVELEAU**  
direction adjointe  
développement  
ressources humaines  
orange.raveleau@plvg.fr



**Céline RINGEVAL**  
filère cyclo  
celine.ringeval@plvg.fr



**Michaël SANSAS**  
technicien rivière  
michael.sansas@plvg.fr



**Hélène SAZATORNIL**  
direction adjointe  
gestion des milieux  
aquatiques  
contratderiviere@plvg.fr



**Benoit THOUARY**  
chargé de mission  
sensibilisation - gestion  
de crise - vulnérabilité  
benoit.thouary@plvg.fr



**Sébastien VERGEZ**  
technicien SPANC  
spanc@plvg.fr



**Rabab YASSINE**  
thèse Lac des Gaves  
rabab.yassine@plvg.fr

# Bilan financier

Le budget 2018 du PLVG s'est élevé à 8.4 millions d'euros de dépenses réalisées. Essentiellement consacré à la mise en œuvre de la compétence GeMAPI, il faut souligner que ce budget repose à 17% sur les contributions de ses membres, 31% sur l'emprunt et 32% sur les subventions et participations extérieures.

Pour rappel, le PLVG dispose de trois budgets :

- Le budget principal**  
 qui retrace le volet administratif et les actions du pôle développement.
- Le budget annexe du SPANC**  
 obligatoire pour un service public industriel et commercial.
- Le budget annexe GeMAPI**  
 dédié à cette compétence et mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2017. C'est le budget le plus important puisqu'il représente 90% de l'ensemble des moyens financiers du PLVG.

Le PLVG étant un syndicat mixte, il ne se finance pas par la fiscalité mais par les contributions de ses membres, des subventions publiques et de l'emprunt.

## BUDGET PRINCIPAL

### Fonctionnement

**DÉPENSES : 852 000 €**

Charges générales : **371 K€**  
 Personnel : **368 K€**  
 Intérêts de la dette : **2 K€**  
 Dotations aux amortissements : **111 K€**

**RECETTES : 869 000 €**

Transfert des budgets annexes : **278 K€**  
 Subventions, recettes : **247 K€**  
 Contributions des membres : **300 K€**  
 Opérations internes : **41 K€**  
 Résultat 2017 reporté : **3 K€**

**EXCÉDENT : 17 000 €**

### Investissement

**DÉPENSES : 134 000 €**

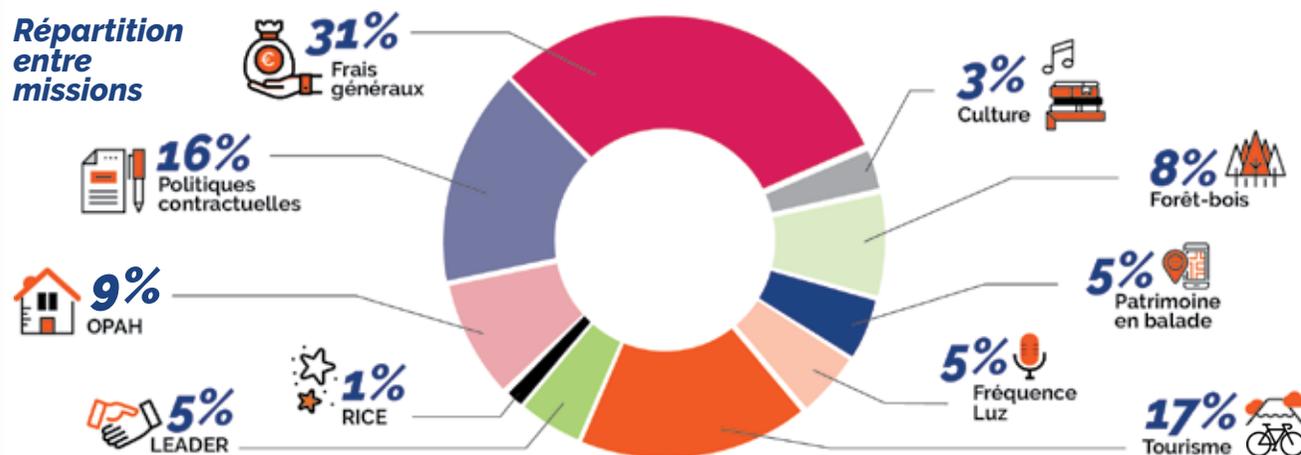
Matériel, licences informatiques : **56 K€**  
 Aide à Fréquence Luz : **10 K€**  
 Capital de la dette : **17 K€**  
 Dépenses internes : **41 K€**  
 Restes à réaliser : **10 K€**

**RECETTES : 171 000 €**

FCTVA : **4 K€**  
 Dotations aux amortissements : **111 K€**  
 Résultat 2017 reporté : **56 K€**

**EXCÉDENT : 37 000 €**

### Répartition entre missions



## Fonctionnement

**DÉPENSES : 1 727 K€**

Charges générales : **172 K€**  
 Remboursement au budget principal : **163 K€**  
 Personnel : **1 072 K€**  
 Intérêts de la dette : **172 K€**  
 Dotations aux amortissements : **148 K€**

**RECETTES : 2 368 K€**

Remboursement sur rémunérations : **260 K€**  
 Subventions et autres recettes : **806 K€**  
 Contributions des membres : **825 K€**  
 Transfert entre sections : **62 K€**  
 Résultat 2017 reporté : **415 K€**

**EXCÉDENT : 641 000 €**

## Investissement

**DÉPENSES : 5 640 K€**

Études, licences informatiques : **358 K€**  
 Matériel, équipements : **58 K€**  
 Travaux : **4 444 K€**  
 Capital de la dette : **442 K€**  
 Transfert entre sections  
 et opérations internes : **86 K€**  
 Restes à réaliser : **252 K€**

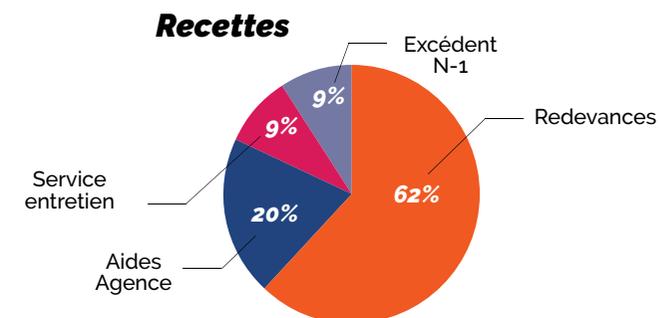
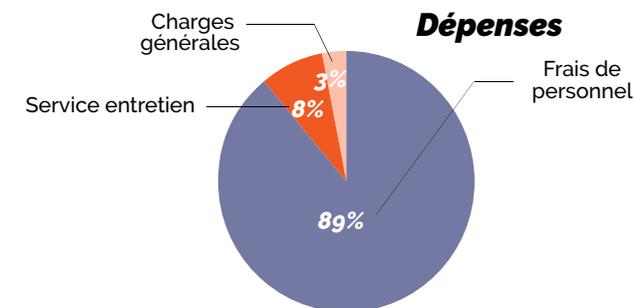
**RECETTES : 5 963 K€**

FCTVA : **30 K€**  
 Subventions : **1 010 K€**  
 Contributions : **275 K€**  
 Emprunts long terme : **2 600 K€**  
 Résultat 2017 reporté : **1 105 K€**  
 Opérations internes : **170 K€**  
 Restes à recevoir : **773 K€**

**EXCÉDENT : 323 000 €**



Le budget du SPANC est essentiellement un budget de fonctionnement. En 2018, 86 000€ de dépenses ont été réalisées, réparties comme suit :



Le budget 2018 a fini en déficit de 3 800€ du fait de la diminution des aides de l'Agence de l'Eau

Cette problématique a été anticipée par le PLVG qui a fait le choix d'augmenter les redevances progressivement en 2019 et 2020 pour compenser la fin des aides de l'Agence de l'Eau à partir de 2020.

# Communication

*Le PLVG a souhaité développer sa communication en 2018 par le biais du réseau social Facebook. En plus de son site Internet qui offre une information institutionnelle, l'objectif était de disposer d'un outil permettant une communication régulière et un suivi des actions du PLVG sur l'ensemble de ses missions.*



## **La page Facebook** @petrplvg

Pour remplacer la newsletter mensuelle, le PLVG a fait le choix en août 2018 de développer une page Facebook qui est régulièrement alimentée par des informations sur les actions menées par le PLVG ou sur des démarches et projets en lien avec nos missions. Un quiz hebdomadaire est également publié pour proposer un aspect ludique aux abonnés et favoriser l'interactivité. Enfin, il s'agit de diffuser l'actualité sur ce que fait le PLVG sur le territoire : événements, chantiers de la Brigade, travaux contre les inondations...

**220** abonnés  
**116** publications



## **Le site Internet** [www.valleesdesgaves.com](http://www.valleesdesgaves.com)

Ce site très riche est régulièrement mis à jour. Il permet au grand public mais surtout aux élus et aux partenaires de disposer de toute l'information actualisée sur le PLVG : assemblées, documents contractuels, financements, cartographies, marchés publics...

**15 383**  
utilisateurs ont visité  
le site web

**51 021**  
pages du site web  
consultées



## **La radio** *Fréquence Luz du Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves*

Le PLVG soutient chaque année la radio associative locale Fréquence Luz qui est un média de proximité, de découverte, d'exploration musicale et de diversité. Au travers de ses nombreux programmes et reportages, Fréquence Luz assure la promotion du territoire, des projets des acteurs locaux, y compris du PLVG. Plusieurs émissions ont été mises en oeuvre en étroite collaboration avec le PLVG : "A la belle étoile", "Chroniques de Batsurguère"... Fréquence Luz est également un partenaire privilégié pour la création de parcours de Patrimoine en Balade.

Depuis fin 2018, la Radio émet jusqu'à l'agglomération tarbaise, et même jusqu'à Pau ! En effet, la Radio a eu l'autorisation d'émettre sur une nouvelle fréquence et grâce au soutien financier du PLVG (10 000€) la pose d'un nouvel émetteur a pu être réalisée pour élargir la diffusion de cette radio.

Disponible sur quatre fréquences  
**99.6 en Pays Toy**  
**104.2 à Argelès-Gazost**  
**104.9 à Cauterets**  
**103.4 à Lourdes & Tarbes**

Également disponible en streaming [www.frequence luz.com](http://www.frequence luz.com)



## **Pour 2019 ...**

Le PLVG s'attachera à poursuivre ses efforts de communication en vue d'améliorer la visibilité de ses actions et de ses missions.

Un bulletin d'information spécifique à la GeMAPI sera diffusé avant l'été aux habitants du territoire pour expliquer le rôle du PLVG et les projets réalisés en termes d'entretien des cours d'eau, de prévention des inondations et de préservation de la biodiversité.

# DÉVELOPPEMENT



## Présentation du pôle développement.

*Le pôle développement du PLVG porte les missions «classiques» des Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux qui ont succédé aux Pays et qui sont des territoires de projets permettant la coopération entre acteurs locaux pour la mise en œuvre d'un projet de territoire.*

Ce pôle était constitué en 2018 de 4 agents sous la houlette d'Orange Raveleau, directrice adjointe en charge de ce service mais également des ressources humaines.

Le service développement du PLVG évolue au fil des missions, thématiques et appels à projet auxquels les élus du PLVG souhaitent se consacrer.

### **Orange RAVELEAU**

*pilote plusieurs démarches : l'OPAH, Patrimoine en Balade, l'animation en lien avec la RICE, les conventions Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte. Elle anime également les politiques contractuelles et accompagne les porteurs de projets locaux dans leurs demandes de financement.*

### **Céline RINGEVAL**

*a en charge la mission tourisme avec le développement de la filière cyclo et l'animation du réseau Altamonta.*

### **Alvaro GONZALEZ**

*s'occupe de la filière bois et forêt et anime le projet Pyc' En Bois.*

### **Céline FUSTIER**

*est animatrice du programme LEADER Plaines et Vallées de Bigorre.*

La directrice **Emmanuelle BÉGUÉ**, participe à l'activité du pôle développement puisqu'elle a en charge la coordination des politiques contractuelles, et notamment l'élaboration et l'animation des contrats signés avec l'Etat, la Région et le Département en lien avec le projet de territoire du PLVG.

Ce pôle dispose de compétences et de profils variés qui travaillent tous dans l'objectif de développer le territoire. La richesse de ce pôle repose sur l'ingénierie qui est à disposition des collectivités locales, et sur ses capacités d'adaptation et de réactivité très fortes. En effet, le fonctionnement par appel à projet devient aujourd'hui la norme et la veille réalisée par les agents de ce service permet d'inscrire le territoire dans des démarches innovantes et pertinentes.

## Le PLVG au cœur des politiques contractuelles

De par son périmètre et ses missions, le PLVG est le partenaire privilégié des financeurs publics que sont l'Europe, l'Etat, la Région et le Département. En effet, les contrats signés avec ces partenaires permettent de mettre en avant la stratégie de développement du territoire et de favoriser le financement des projets les plus structurants. Grâce à des financements dédiés, ou à un travail de proximité lors de l'instruction des dossiers, les projets inscrits dans ces contrats peuvent bénéficier jusqu'à 70 ou 80% d'aides publiques.

Le PLVG dispose aujourd'hui de trois outils contractuels : le programme Leader, le Contrat Territorial Occitanie et le Contrat de Ruralité. Pour l'ensemble de ces outils, le PLVG est l'interlocuteur des communes et collectivités situées sur son périmètre.

Le PLVG agit en partenariat avec le PETR Cœur de Bigorre pour le Contrat régional et le programme Leader.

### LES MEMBRES DES PETR (EPCI)

-  Communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves
-  Communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées
-  Communauté de communes Haute-Bigorre

### PÔLES D'ÉQUILIBRE

-  PETR PLVG
-  PETR Cœur de Bigorre



### PROGRAMME LEADER (2014-2020)



Porté par les 2 PETR réunis au sein du Groupe d'Action Locale.

Le comité de programmation (public-privé) valide les projets et fixe les aides attribuées.

Convention signée avec la Région (autorité de gestion du programme) et l'Agence de Service et de Paiement.

► Enveloppe de 3,28 millions d'euros pour 5 ans sur l'ensemble du territoire.

### CONTRAT DE RURALITÉ (2017-2020)



Contrat signé avec l'État et la Région, le Département et la Caisse des Dépôts. Une programmation annuelle.

► recours aux financements de l'Etat : la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local), la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux), le FNADT (Fonds national d'aménagement et de développement du territoire)

### CONTRAT TERRITORIAL RÉGIONAL (2018-2021)



Contrat signé avec la Région et le Département. Une à deux maquettes annuelles intégrant les projets financés par la région.

► Un contrat porté par les 2 PETR.

► Un contrat porté par la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées

# Politiques contractuelles

## Contrat de Ruralité

Signé en mars 2017 entre le PLVG et l'Etat, ce contrat partenarial vise à rendre plus opérant les différents dispositifs financiers de l'Etat destinés aux collectivités. Co-signé par la Région et le Département, ce contrat intervient donc en complémentarité du Contrat Territorial Occitanie et des dispositifs départementaux.

Huit axes d'intervention sont prévus : accès aux services et aux soins, revitalisation des bourgs centres, attractivité du territoire, mobilité, transition écologique, cohésion sociale, égalité femme-homme et réciprocity urbain-rural.

Des financements sont dédiés à ce contrat, il s'agit de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local dont une partie est réservée pour les contrats de ruralité signés par les PETR. Il faut souligner également que l'Etat mobilise ses différents outils de financement pour optimiser l'investissement des collectivités pour les projets les plus structurants pour le territoire.

La programmation 2018 a permis de financer deux projets avec **180 000€ de DSIL** :

- **La requalification et dynamisation du cœur de village de St-Pé de Bigorre** (création d'un multiservices et de logements).
- **Le maintien du dernier commerce de première nécessité à Arrens-Marsous**, la création d'une station-service et l'aménagement de l'espace public.

Le PLVG prépare une nouvelle programmation en 2019 mais ne dispose pas à ce jour de précision sur l'enveloppe DSIL disponible pour son périmètre.



📷 Construction du multi-services à Arrens-Marsous

## Contrat Territorial Occitanie 2018-2021

Ce nouveau Contrat Territorial succède au Contrat Régional Unique qui s'est achevé en 2017. Ce contrat à l'initiative de la Région, est toujours porté par les deux PETR partenaires : le PLVG et Cœur de Bigorre, et co-signé par le Département.

Cependant, ce nouveau contrat sur le périmètre « Vallées de Bigorre » ne couvre plus que deux intercommunalités rurales : les Communautés de Communes Pyrénées Vallées des Gaves et de la Haute-Bigorre. L'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées dispose de son propre contrat.

Le PLVG reste malgré ce changement l'interlocuteur de toutes les communes de son périmètre pour les accompagner dans le montage de leurs dossiers, y compris les communes de l'agglomération.

Ce nouveau contrat validé par la région en juillet 2018 est fondé sur la rencontre entre un projet de territoire et les orientations et priorités régionales et départementales.

### Le contrat Vallées de Bigorre repose sur 4 axes stratégiques

- **Développement économique et rayonnement international** (soutien aux entreprises, au secteur touristique, aux Grands Sites).
- **Améliorer le cadre de vie et la vitalité du territoire** (services de proximité, rénovation énergétique, contrats bourgs-centres).
- **Favoriser une croissance durable** (énergies renouvelables, mobilités douces...).
- **Favoriser la complémentarité entre territoires interdépendants** (territoires ruraux et territoires urbains de l'agglomération).

Un premier programme opérationnel a été validé en novembre 2018 :

- 27 dossiers
- plus de **18 millions d'euros de dépenses**
- **64% d'aides publiques** : Région, Département, Etat, Europe, Parc national des Pyrénées, Agence de l'Eau

En 2019, un nouveau programme opérationnel sera proposé à l'automne. Les PETR auront également à valider avec la Région et leurs partenaires les thématiques qui seront soutenues par le nouveau **Fonds Régional pour l'Innovation et l'Expérimentation Territoriale**. Grâce à ce fonds, les territoires pourront se voir financer des projets qui ne peuvent pas actuellement s'inscrire dans des dispositifs existants. Une fois les thématiques et les programmes d'actions validés, une enveloppe sera attribuée au territoire pour lancer des projets entre 2019 et 2021.

# Programme LEADER 2014-2020

## Plaines et Vallées de Bigorre

### “Il faut sauver le programme LEADER”

Voici le titre très évocateur d'une tribune publiée fin 2018 par l'association LEADER France et signée par de nombreux acteurs du monde rural.

En effet, l'année 2018 aura été marquée par une prise de conscience nationale des retards importants pris par le programme Leader 2014-2020.

Ce programme européen, véritable laboratoire expérimental et innovant issu des territoires ruraux, et très utilisé par leurs acteurs depuis 25 ans, a permis de financer des milliers de projets publics et privés. Aujourd'hui, les acteurs sont confrontés à de nombreuses difficultés dans la mise en œuvre de ce programme 2014-2020, le risque de sous-consommation est ainsi évoqué à mi-parcours.

L'Europe confie aux acteurs locaux regroupés dans un Groupe d'Action Local (GAL) une enveloppe pour cofinancer des projets publics ou privés favorisant le développement de zones rurales dans le respect de

la stratégie locale de développement du territoire et des procédures nationales et européennes.

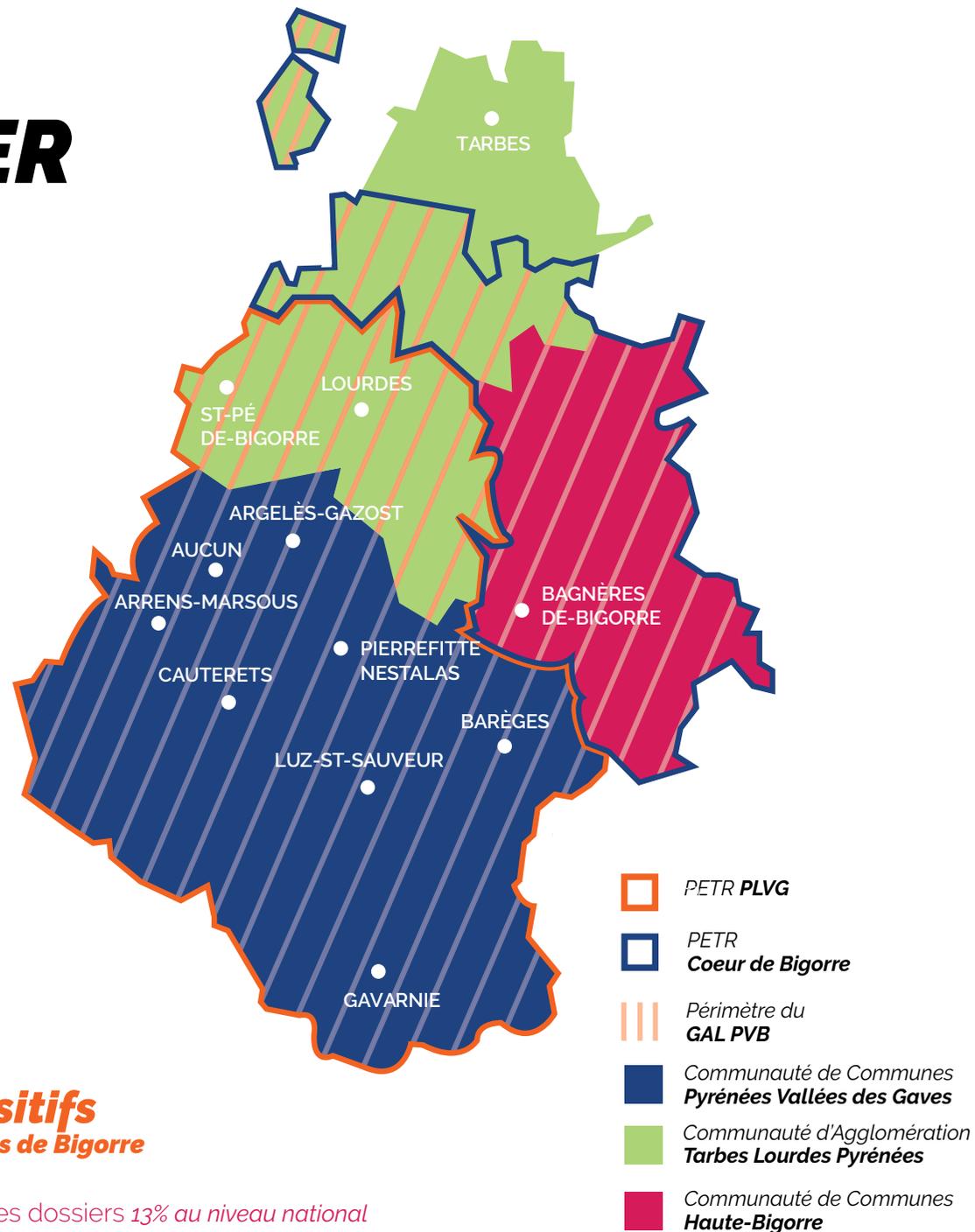
Sur le territoire du GAL Plaines et Vallées de Bigorre, c'est une enveloppe de **2,38 millions d'euros** de FEADER pour la période **2014-2020 qui a été attribuée** pour financer des projets dans les domaines de **l'économie, du tourisme, de la culture et du patrimoine, des services et de la coopération.**

*Le GAL Plaines et Vallées de Bigorre regroupe le PETR Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves et le PETR Cœur de Bigorre (137 communes et 75 808 habitants). Pour la période 2014-2020, la priorité ciblée de ce territoire qui a été définie par les acteurs locaux est « **Innovier et mutualiser pour un territoire dynamique et attractif** ».*

### Des résultats positifs pour le GAL Plaines et Vallées de Bigorre

**44%** de taux d'engagement des dossiers *13% au niveau national*

**4%** de taux de paiement *Identique au niveau national*



## En 2018 sur le territoire du PLVG, c'est :

**28 nouveaux porteurs de projets**, publics ou privés, qui ont pris contact avec l'animatrice LEADER du PLVG

**36 réunions ou rendez-vous** avec des porteurs de projets publics ou privés pour étudier les projets

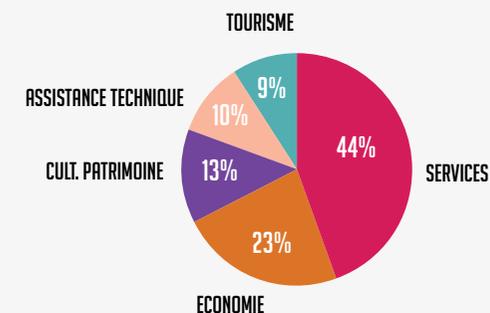
**10 dossiers de demande d'aide déposés** (sur les 14 dossiers déposés à l'échelle du GAL)



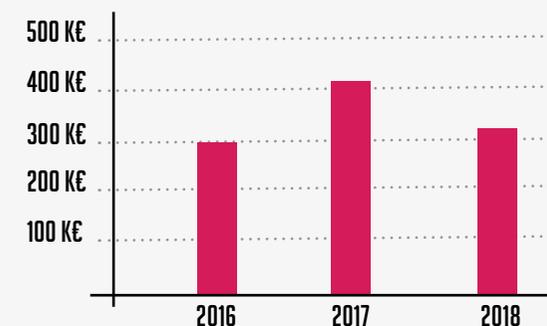
## Les 9 projets sélectionnés et programmés par le Comité en 2018

- Animation à destination des villages du GAL Plaines et Vallées de Bigorre (Syndicat mixte de la maison du Parc National et de la vallée)
- Opération Collective en Milieu Urbain (Commune de Lourdes)
- Fruits de terroir : une richesse locale en devenir (CPIE Bigorre-Pyrénées)
- Création de parcours autour du patrimoine industriel et minier dans le cadre de l'application Patrimoine en balade (Commune de Pierrefitte-Nestalas)
- Enrichissement de l'application Patrimoine en balade (PLVG)
- Plan de Paysage Vallées des Gaves (Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves)
- Construction d'un ensemble scolaire et périscolaire (Commune d'Arcizac-Adour)
- Assistance technique Leader 2018 (PETR Cœur de Bigorre)
- Assistance technique Leader 2018 (PLVG)

## RÉPARTITION DE LA PROGRAMMATION CUMULÉE PAR FICHE ACTION AU 31/12/2018



## MONTANT ANNUEL DE LEADER PROGRAMMÉ



**1 036 102 €** de subvention LEADER  
**43.5%** de l'enveloppe initiale  
**25** dossiers programmés

## LA MOBILISATION DES MEMBRES DU COMITE

**1** Comité de Programmation  
**1** groupe de travail  
**2** consultations écrites

## Les événements de l'année 2018

### Évaluation à mi-parcours

Les objectifs de cette évaluation sont essentiels afin d'optimiser le fonctionnement du GAL, de perfectionner l'accompagnement des porteurs de projets et d'ajuster la stratégie de développement et les fiches actions aux besoins réels et constatés du territoire.

Pour cela, 3 axes d'évaluation ont été identifiés : l'efficacité de l'animation et de la communication, l'effet levier du programme LEADER et la mise en œuvre des fiches-actions.

L'évaluation à mi-parcours a été réalisée de Juillet à Décembre 2018 en associant les membres du Comité de Programmation : questionnaire en ligne, groupe de travail, analyse des indicateurs...



De ce travail d'analyse des conclusions, des recommandations ont été formulées sur l'animation, la communication et la gestion du programme, le fonctionnement du GAL, la lisibilité du programme et son intégration territoriale ainsi que sur la nécessité d'adapter certaines fiches actions pour préciser certaines opérations ou les ouvrir sur de nouveaux projets du territoire.



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL  
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

### Paiement des premiers dossiers

Hors paiement de l'assistance technique LEADER, l'année 2018 aura été marquée par le **paiement des 2 premiers dossiers du programme** (Equipement scénique du Pôle culturel de Cauterets et projet E-Trot en Val d'Azun) soit 33 786 € de financements LEADER payés.



### Enveloppe complémentaire

La Région a attribué une Dotation Complémentaire de **900 000 €** sur l'enveloppe initiale du GAL Plaines et Vallées des Bigorre, soit une hausse de 38%. L'enveloppe passe de 2,38 M € à 3,28 M € pour la durée du programme.

### Instruction des dossiers en Région

Enfin, l'année 2018 marquera un **changement de cap avec la reprise de l'instruction par la Région Occitane en Octobre 2018**. C'est la DDT qui était responsable de l'instruction de l'ensemble des dossiers jusqu'à présent. Malgré le recrutement d'agents en région, cela amène à une baisse de moyens pour le suivi de notre GAL.

## Préparer 2019... les objectifs du GAL

**VALIDER** les avenants à la convention initiale afin d'intégrer et modifier les fiches actions qui ont été adaptées aux conclusions de l'évaluation à mi-parcours

**SÉCURISER** les dossiers de demande d'aide et veiller à une information claire et précise des porteurs de projets sur les risques et les points de vigilance à connaître sur LEADER (marchés publics)

**ORGANISER** 2 Comités de Programmation par an afin de tenir les objectifs de programmation et de consommation avant la fin du programme

**ACCÉLÉRER** les dossiers de demande de paiement par un travail de proximité étroit avec la Région

# Tourisme : développement de la filière cyclo

*Depuis plus de dix ans, le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves a axé une partie de son travail autour du développement touristique de la filière vélo. Les Pyrénées sont en effet une destination prisée par les cyclistes du monde entier, attractivité due à la notoriété des cols, rendus célèbres par le Tour de France. Cependant, le niveau d'accueil et la qualité de séjour méritent un travail et une veille importants. En formulant une série d'actions issues de la Stratégie Vélo (promotion, qualité de l'offre et aide à la commercialisation), le territoire positionne clairement son orientation touristique : être une véritable destination vélo d'excellence.*

## Promotion et visibilité de la destination

L'enjeu est de donner de la visibilité à la destination pour la faire émerger au rang des meilleures destinations vélo Europe. Pour cela, le but est de pénétrer les univers de nos cyclistes étrangers et de générer une aura fascinante en paysages, en charge historique et légendaire sur la destination.

Les actions de promotion du PLVG sont axées principalement sur le marché international à travers des salons ou des retombées presse. Le but est d'imprégner les clientèles cibles de l'univers de notre destination.

### Salons promotionnels spécialisés : London Bike Show

Salon vélo qui s'est déroulé du 23 au 25 février 2018 à Londres. Le PLVG, accompagné par l'Agence Touristique des Vallées de Gavarnie, a partagé un stand avec un socio-professionnel actif de la destination : l'Hotel ALBA de Lourdes,

### Ambassadeur et image de la destination : The Col Collective

Mike Cotty et son site « d'inspiration et d'éducation » cycliste lancé sur le net : The Col Collective, sont les ambassadeurs de la destination. En 2018, une série de films promotionnels ont été réalisés par The Col Collective permettant de dégager toute l'essence des Pyrénées à vélo. Films à retrouver sur le site [www.pyrenees-cyclo.com](http://www.pyrenees-cyclo.com)

### Outil de communication : le nouveau Topoguide vélo de route

En 2018, le PLVG a conçu le nouveau Topoguide vélo de route. Traduit en espagnol et en anglais, il invite le cycliste à venir découvrir les cols remarquables mais aussi les endroits plus intimistes des Vallées des Gaves. Le "Roadbook Cyclo" et ses 22 circuits, sera disponible à la vente au printemps 2019.



## Qualité de l'offre

*Le réseau d'accueil cyclo qualité ALTAMONTA est un des piliers de ce volet qualité, en proposant un référentiel spécialement adapté aux contraintes de la destination. La création d'un réseau qualité permet à la fois de mettre en avant les produits touristiques de qualité mais aussi d'étoffer l'offre globale et la visibilité d'une destination cyclo. En recensant l'offre, en la rendant visible de nos clients et des autres acteurs, l'offre touristique s'auto-stimule et les produits dédiés se multiplient !*

L'objectif est de créer une réelle dynamique d'accueil de qualité auprès des clientèles et de permettre aux socio-professionnels d'acquérir une culture d'accueil «vélo» en leur mettant à disposition les outils dont ils ont besoin. Il s'agit de les sensibiliser aux besoins spécifiques de la clientèle et de marquer leurs établissements d'une «touche» vélo. En 2019, une nouvelle grille de notation permettra de donner un classement de 1 à 4 vélos selon le niveau de services proposés.

## L'aide à la commercialisation

La destination vélo "Pyrénées" est déjà programmée par de nombreux Tour-Opérateurs vélo spécialisés mais elle est fortement concurrencée par d'autres destinations comme les Alpes ou encore, plus «exotiques», comme Majorque où la compétitivité des prix et des services ne laisse que peu de marge de négociations aux Pyrénées.

Les **objectifs spécifiques** de cette aide à la commercialisation ont donc été de :

- **Cibler les marchés porteurs et identifier les TO potentiellement ouverts à la commercialisation et les rapporteurs d'affaire**
- **Soigner les premières programmations et assurer un suivi**
- **Mettre en avant l'offre de service mature sur la destination**
- **Devenir la boîte à outils de la réalisation des programmations vélo**



*Être une véritable destination vélo d'excellence.*



### 2018 : les marchés québécois et philippins pénétrés, les premières programmations acquises

Faire tester la destination aux programmeurs est souvent l'élément déclencheur de la programmation.

Le PLVG a choisi d'organiser des éducteurs individuels en 2017 pour 2 tour-opérateurs. Un travail sur-mesure qui a porté ses fruits puisqu'en 2018, le territoire a eu le plaisir d'accueillir les premières programmations issues de ce travail : le Groupe Voyage Québec, GVQ, (14 nuitées avec 19 clients québécois et 2 guides) et KILITOUR (10 nuitées avec 18 clients philippins et 3 guides).

Aide logistique, ravitaillement, assistance, réparation de vélo, transferts, bons plans, photos souvenirs... le PLVG a redoublé d'efforts pour être opérationnel et réactif face à leurs demandes. Des moments déterminants pour la pérennité de la commercialisation de notre destination cyclo au Québec et aux Philippines : satisfaction unanime des clients, nouvelles programmations en 2019 et même un reportage au JT de 20h de France 2 en août 2018, lors de leur passage, comme illustration de ce marché prometteur.

### Le salon B to B : RDV en France

Organisé chaque année par Atout France, le salon RDV en France est un grand rassemblement qui fait se rencontrer l'offre réceptive, les destinations, les agences et voyageurs du monde entier.

Sous la bannière "Les Pyrénées mythiques à vélo", le PLVG a participé à l'édition 2018 du salon qui se tenait à Paris, les 27 et 28 mars. À cette occasion, 26 Tour Operators étrangers se sont vus présenter les atouts de notre destination, son offre de services et d'hébergements. Un travail de suivi des TO intéressés est en cours.



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL  
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

## La filière VTT : offre enduro

En vue du développement et du maintien d'un site VTT FFC qualitatif et attractif, le PLVG, en partenariat avec les collectivités compétentes et les acteurs locaux, mène depuis 2016, une réflexion visant l'amélioration de toute l'offre VTT de son territoire.

Les objectifs spécifiques du développement de cette filière VTT sont :

- **Qualifier le site et le mettre en adéquation avec les attentes des nouvelles clientèles VTT en étant concordant avec les événements emblématiques qui s'y déroulent (Coupe du Monde de Descente UCI à Lourdes).**
- **Communiquer efficacement auprès des clientèles, leur montrer tout le potentiel de pratique et les faire circuler sur le territoire afin de tendre vers l'allongement de la durée de séjour.**
- **Surfer sur les grands événements à forte notoriété pour communiquer auprès des médias.**
- **Pénétrer les milieux grâce à des images qualitatives.**

En 2018, 8 nouveaux itinéraires ENDURO ont été ouverts sur les vallées et suite à la refonte du site VTT, les itinéraires existants ont été améliorés et rebalisés par les clubs VTT. Les nouvelles cartes VTT seront diffusées avant l'été 2019.



## Déploiement d'une chaîne TV hôtelière

Le PLVG travaille depuis 2017 à la création d'une chaîne TV hôtelière dans les principaux hôtels et sites de visite. Il s'agit de diffuser une image de la destination qualitative et surtout d'apporter au client en séjour une information en temps réel pour l'inciter à rayonner sur les vallées afin d'expérimenter des activités et découvrir des sites qu'il n'aurait pas identifiés en amont.

La phase opérationnelle de prise d'images s'est déroulée tout au long de l'année 2018 sur de nombreux sites par le prestataire Pierre VINCENT. La société TOURISM TV, retenue pour le déploiement technique, a réalisé le montage des images et l'habillage de la chaîne. Au printemps 2019, la chaîne sera présentée aux socios-professionnels pour une diffusion large de l'outil.

### OBJECTIFS

- *Pénétrer l'univers du client déjà en séjour dans les vallées afin de susciter une meilleure « consommation » de son séjour (consommation d'activités, de sites, de « repeaters »).*
- *Informier le client sur le potentiel touristique qu'il n'aurait pas cerné avant son arrivée sur site.*
- *Enrichir et valoriser la destination au moyen d'images immersives des sites et activités.*

### MOYENS

- *Faire de l'hébergeur un réel prescripteur d'activités et de consommation en passant par le média visuel.*
- *Replacer l'image au centre des préoccupations et constituer une base de films réutilisables sur d'autres canaux de diffusion.*
- *Créer des partenariats avec d'autres zones touristiques afin de créer des bassins d'échange de clientèles.*
- *Étudier les divers modes de diffusion.*



# Le Retour à la Nuit & aux étoiles

*Le programme de sensibilisation à la RICE du Pic du Midi*

Le « **Retour à la Nuit et aux Étoiles** » est le nom donné au programme de sensibilisation aux enjeux de la Réserve Internationale de Ciel Étoilé du Pic du Midi (RICE) que le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves a conçu en 2012. Il s'agissait de contribuer à la labellisation de la réserve de ciel par l'International Dark Sky Association afin de doter le territoire haut-pyrénéen d'un nouvel outil de préservation du ciel étoilé de la pollution lumineuse pour trois raisons majeures :

- Éviter la rupture entre les sociétés et le ciel étoilé
- Réduire les impacts sur la biodiversité et la santé publique
- Limiter les consommations énergétiques



Ainsi depuis 5 ans, le PLVG multiplie les actions pour informer élus, habitants et visiteurs aux enjeux de la RICE : expositions, concerts, programme d'animations...

Pour répondre au double objectif de sensibilisation du grand public et de développement touristique local, le PLVG a créé en 2014 la programmation estivale « Permission de Minuit ». L'an dernier comme les 3 années précédentes, le PLVG a recensé l'offre touristique en lien avec la RICE dans un dépliant largement diffusé sur le territoire qui présente la RICE mais aussi l'offre d'animations en lien avec l'astronomie et la nuit noire. L'objectif étant de proposer aux habitants comme aux visiteurs l'expérience de la magie des Pyrénées la nuit.

Le PLVG dispose également d'autres outils pour faire connaître la RICE par une entrée artistique et sensible : les 2 circuits de l'application Patrimoine en Balade à Hautacam et au Pont d'Espagne ainsi que l'exposition photos « Vous connaissez les Pyrénées le jour, découvrez-les la nuit ». Composée de 42 photographies qui emportent le visiteur à la découverte des paysages célestes nocturnes de nos vallées, cette exposition a été prêtée à titre gracieux 8 mois sur 12. La commune de Barèges, la Maison du Val d'Azun, le Château-fort de Lourdes, la Maison de la Nature à Pierrefitte-Nestalas l'ont exposée ; et au-delà de nos frontières, la Réserve Naturelle Régionale d'Aulon, les médiathèques de Pau et de Biarritz dans le cadre du festival Cin'Espaces proposé par le CAUE des Pyrénées-Atlantiques.

## Festival Nightscapades

La première édition du festival international autour de l'iconographie astronomique, du paysage nocturne et d'astrophotographie en France, a été accueillie par la ville de Lourdes du 31 mai au 3 juin 2018. Pendant 4 jours, les visiteurs ont eu accès à des œuvres dans les domaines multiples liés à l'univers de la nuit. Cet événement, vitrine pour la RICE et formidable outil d'attractivité pour le territoire, a été soutenu par le PLVG.

Dans le cadre du partenariat entre le PLVG et l'association Chasseurs de Nuit qui porte le festival, une exposition inédite a été installée durant l'été le long de la Voie Verte des Gaves : exposition comparative Terre-Mars avec des clichés de Thomas Pesquet et ceux pris par une caméra embarquée sur la sonde spatiale "Mars Reconnaissance Orbit".

L'édition 2019 du festival se tiendra du 18 au 21 juillet. Programme détaillé à retrouver sur [www.chasseursdenuits.eu](http://www.chasseursdenuits.eu)



# Filière forêt-bois

*Le PLVG poursuit en 2018 sa mission d'animation et de dynamisation de la filière dans le cadre du projet PyC'En Bois, porté avec ses partenaires les PETR Cœur de Bigorre et Pays des Nestes.*

Nos massifs forestiers de montagne et de piémont constituent un patrimoine exceptionnel dans lequel la récolte de bois peut se faire de façon harmonieuse et complémentaire avec le reste des fonctions assurées par la forêt : préservation de la biodiversité, accueil du public, protection contre les risques naturels... Dans un contexte de transition énergétique globale, les territoires et les populations sont amenés à réduire leur empreinte écologique par, entre autres, l'utilisation de matériaux et de combustibles renouvelables et produits localement.

Le projet PyC'En Bois (Pyrénées Centrales Energie Bois), financé par le dispositif DYNAMIC Bois de l'ADEME, a pour objectif de développer le potentiel de mobilisation de bois de nos vallées, tant pour une utilisation matériau (charpente, palette, emballage) que pour la trituration (pâte de cellulose) et l'utilisation énergétique (chaufferies bois du territoire).

Les trois PETR de montagne du département se sont associés à des partenaires et des acteurs économiques territoriaux pour mobiliser et valoriser la ressource de façon raisonnée et efficace : Office National des Forêts, Collectivités Forestières, Centre Régional de la Propriété Forestière, Chambre d'Agriculture, Scierie Sanguinet, Fonseca Travaux Forestiers, Fibre Excellence et Estera Innovation, entre autres.



📷 Visite de la scierie Sanguinet (Juillan)

## Desserte forestière

Un réseau de desserte raisonné, adapté aux enjeux environnementaux et paysagers et aux différentes techniques d'exploitation à mettre en place, est essentiel pour une mise en valeur des parcelles forestières. Le PLVG travaille en collaboration avec l'ONF au montage technique et administratif de projets de création et d'amélioration de la desserte. En 2018, deux projets (route du Bergons en Vallée des Gaves et forêt de Lagrange dans le Pays des Nestes) ont ainsi été accompagnés.

## La récolte de bois en pente

Les plantations résineuses visibles sur les versants de moyenne montagne de nos vallées ont été réalisées grâce au concours du fonds forestier national dès les années 60 ; aucune intervention sylvicole a été possible jusqu'aujourd'hui sur les plantations les moins accessibles à cause de la pente. La mécanisation de la récolte par des machines treuillées adaptées à ces terrains offre de nouvelles possibilités pour la remise en sylviculture de ces peuplements.

### 📌 Quelques chiffres

**21 400** m<sup>3</sup>

de bois récoltés sur des plantations résineuses en terrains de forte pente depuis 2017..

... dont

**5000** m<sup>3</sup>

sur le territoire du PLVG

**738 000** €

d'aides accordées pour des investissements en matériel d'exploitation forestière



## Forêt privée

Aux côtés du CRPF et de la Chambre d'Agriculture, le PLVG accompagne et conseille les propriétaires forestiers privés qui peuvent ainsi bénéficier d'un diagnostic gratuit des terrains afin de répondre à toutes leurs questions avant une mise en gestion de leur bien.

Depuis le début du projet Pyc'En Bois, en 2016, ce sont 36 propriétaires qui ont bénéficié de cet accompagnement : 19 en Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves, 3 en PETR Cœur de Bigorre et 14 en Pays des Nestes.



### La châtaigneraie du Balandrau

En 2018, le Pays a continué à accompagner l'association syndicale libre des propriétaires de la Châtaigneraie du Balandrau, créée fin 2017 avec l'objectif de sauvegarder et de valoriser le patrimoine des anciens vergers de châtaigniers.

La châtaigneraie s'étend sur 50 ha environ entre les communes d'Ayzac-Ost, Gez et Ouzous. Elle est composée de vieux châtaigniers en grande partie centenaires, plantés et souvent multipliés par greffage, et utilisés autrefois comme source de fruits, de bois et de feuilles pour la litière des animaux. Aujourd'hui à l'abandon, ce paysage agro-sylvo-pastoral particulier risque de se dégrader irréversiblement.

### Forêt du Balandrau

**1** association syndicale libre créée en 2018 pour la gestion de...

**10** propriétaires adhérents à l'association syndicale

**...15** ha de châtaigneraie

## Actions d'animation et de sensibilisation

Plusieurs visites et réunions ont été organisées en 2018 pour former et sensibiliser élus et techniciens autour des enjeux de la filière sur le territoire :

-  Visite de démonstration du chantier d'exploitation en pente à Uzer (PETR Cœur de Bigorre)
-  Formation sur la gestion de la voirie forestière
-  Voyage d'études au Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises
-  Visite de la scierie Sanguinet (Argelès-Gazost et Juillan)
-  Visite de Pyrénées Charpentes (Agos-Vidalos) et de l'écoquartier La Verderie à Lons (64)



 Journée de formation sur la desserte forestière



# Patrimoine en Balade

*En 2015, le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves a créé l'application "Patrimoine en Balade" afin d'offrir au territoire un nouvel outil de valorisation du patrimoine et de s'inscrire dans le développement du tourisme numérique.*

## Patrimoine en balade : une application originale

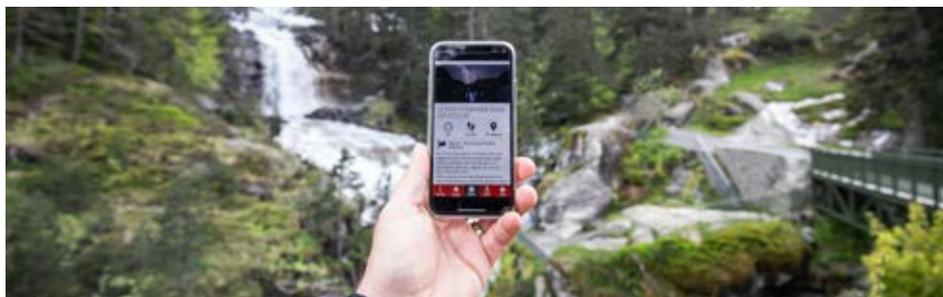
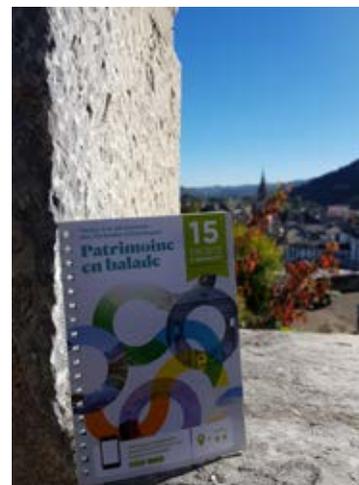
Le fonctionnement de l'application est très simple : l'utilisateur suit les indications de son smartphone qui le géolocalise et il se laisse porter par la parole des habitants, qui, le temps de la promenade, le guideront et lui raconteront souvenirs et anecdotes. Cette application est une nouvelle façon de découvrir des sites, des villages et de comprendre ce qui en fait leur âme : leur histoire, leurs légendes, leurs secrets...

S'ils n'ont pas tous la même touche artistique, ces circuits sont construits selon 3 grands principes : l'authenticité des témoignages, l'intervention de professionnels et l'originalité dans la mise en valeur artistique.

Après une première expérience réussie en Vallée de Batsurguère et la création de 5 parcours, les élus du PLVG ont proposé l'application à l'ensemble du territoire. L'idée a séduit une dizaine de collectivités qui ont souhaité développer des itinéraires.

En 2018, 6 nouveaux parcours ont été intégrés : 2 à Lourdes, 2 à Pierrefitte-Nestalas, 1 à Arras-en-Lavedan et aussi 1 à Lestelle-Bétharram, hors périmètre du PLVG, dans le cadre d'une coopération Béarn-Bigorre, initiée en 2016 entre le PLVG et la Communauté de Communes du Pays de Nay, visant à un objectif commun de développement local grâce au tourisme.

« Patrimoine en Balade » est ainsi devenue collection de 15 promenades qui invite à découvrir l'authenticité des Pyrénées que le PLVG a valorisé dans un livret édité à 5.000 exemplaires et diffusé dans les offices du tourisme.



*L'application Patrimoine en Balade est à télécharger sur les iPhone via App Store et sur les Android via Google Play.*

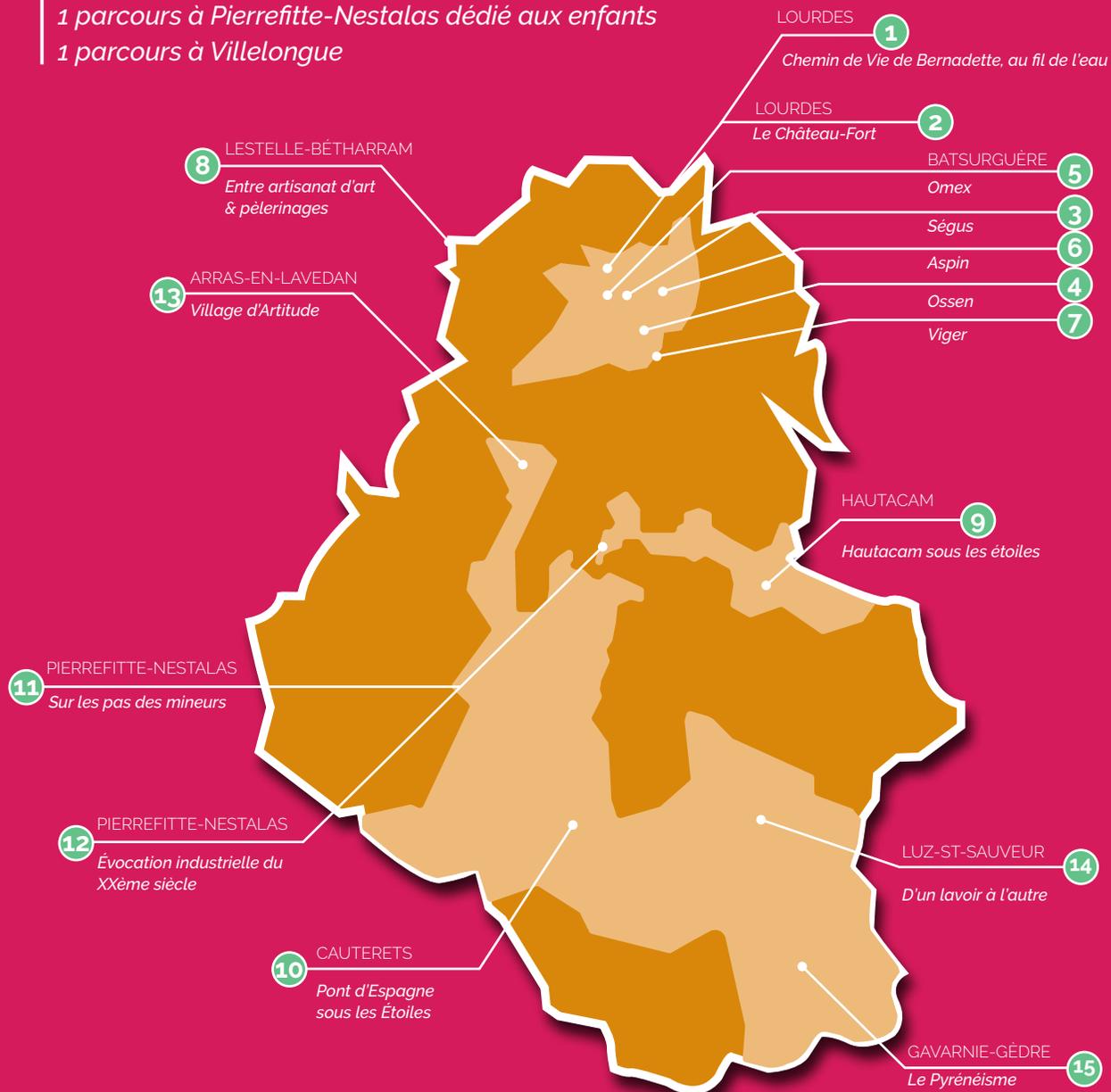


PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL  
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

## Et en 2019

### 4 nouveaux parcours verront le jour !

- 1 parcours à Beaucens
- 1 parcours le long de la Voie Verte réalisé par le PLVG
- 1 parcours à Pierrefitte-Nestalas dédié aux enfants
- 1 parcours à Villelongue



## LES OBJECTIFS DE L'APPLICATION PATRIMOINE EN BALADE

● Inciter à découvrir des sites méconnus et peu fréquentés, des patrimoines insoupçonnés du grand public et mettre en avant l'authenticité et la richesse du territoire.

● Promouvoir un tourisme durable grâce à un outil qui peut être utilisé sans signalétique ni topoguide.

● Apporter un regard contemporain au patrimoine par la scénarisation et la collaboration avec des artistes.

# Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

*En octobre 2013, Le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves a conventionné avec l'État, le Conseil Départemental et le Conseil Régional, pour réaliser une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.*

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) permet d'accompagner techniquement et financièrement les ménages à faibles revenus pour :

- *La rénovation énergétique des habitations.*
- *L'adaptation des logements au vieillissement et aux handicaps.*
- *La lutte contre l'habitat indigne et l'insalubrité.*

Le PLVG a confié le suivi d'animation au bureau d'étude Soliha qui accompagne les porteurs de projets de A à Z, c'est-à-dire de la première prise de contact jusqu'à la fin des travaux.

Plus de 190 personnes ont été accueillies dans les permanences bi-mensuelles de Soliha à Lourdes et Argelès-Gazost soit 22% de plus que l'année précédente et en moyenne 16 demandes par mois.

Les objectifs fixés pour l'année 2018 étaient de soutenir la réalisation de travaux dans 72 logements et ils ont été atteints à 99% soit 5 points de plus qu'en 2017 : 72 logements financés à plus de 48% en moyenne. 123% des objectifs ont été atteints en matière d'énergie et 100% en matière d'adaptation. On comptabilise aussi 3 détections de situations d'insalubrité.

## Quelques chiffres

**+ de 100%** **508 329 €**  
des objectifs atteints d'aides allouées

**72** **837 942 €**  
logements financés de travaux générés soit 12 emplois pérennisés



51% des demandeurs ont plus de 70 ans, 44% sont des personnes vivant seules et 61% sont des personnes à revenus très modestes, le cœur de cible du dispositif.

La répartition territoriale des dossiers est équilibrée : 51% pour les communes du PLVG membres de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées et 49% pour les communes de la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves. Quant à la ville de Lourdes, elle n'a concentré à elle seule que 8 dossiers soit seulement 11% des dossiers déposés.

En 2018, le PLVG a signé un avenant à la convention OPAH afin d'assurer le suivi animation de l'OPAH une année supplémentaire. En effet, afin de s'adapter au nouveau découpage des intercommunalités, il a été convenu avec les collectivités concernées et l'Etat que ce dispositif serait repris à compter d'octobre 2019 par la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées et la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves.

L'OPAH reste toujours un très bon outil pour dynamiser le tissu économique local car elle a permis de générer 837 942€ de travaux correspondant à 12 emplois pérennisés.



# MILIEUX AQUATIQUES

## Présentation du pôle Gestion des Milieux Aquatiques (GeMA)

Depuis la prise de la compétence GeMAPI et l'arrivée d'une trentaine d'agents au PLVG, le Pôle Gestion des milieux aquatiques s'est organisé. Il est composé d'un service administratif et d'un service technique, la Brigade Verte.

### LE SERVICE ADMINISTRATIF

- **Hélène SAZATORNIL**  
*responsable de pôle et animatrice du Contrat de Rivière Gave de Pau*
- **Emilie MANSANNÉ**  
*chargée de mission Natura 2000 sur deux sites : « Gave de Pau et de Cauterets » et « Tourbière et Lac de Lourdes »*
- **Michael SANSAS & Benjamin MAZERY**  
*techniciens rivières, respectivement sur le secteur Gave de Pau (Villemorène-St Pé de Bigorre) et torrentiel (bassins de Gavarnie, Cauterets et Val d'Azun)*
- **Céline FUSTIER**  
*chargée de mission sur le suivi financier*

### LE SERVICE TECHNIQUE

La Brigade Verte est composée de 13 agents techniques et 12 agents en insertion (Chantier Technique d'Insertion). Elle est dirigée par Christophe Carrillon, responsable atelier et Benjamin Devaux, responsable insertion, accompagnés par Jean Nogrady (conseiller en insertion professionnelle) pour le suivi des agents. Son activité principale est la mise en œuvre des travaux du Plan de gestion des cours d'eau. Elle réalise également l'entretien de la Voie Verte et quelques travaux divers à la demande des collectivités (dans le cadre de prestations de services).

Les travaux et études réalisés s'inscrivent dans les outils de gestion des milieux aquatiques portés par le PLVG : le Contrat de rivière, le Plan Pluriannuel de Gestion des cours d'eau (PPG) et les Documents d'Objectifs Natura 2000 (DOCOB). Ces outils ainsi que le PAPI étant étroitement liés, un important travail d'équipe, au sein du pôle GeMA mais aussi avec le pôle Prévention des Inondations, s'est mis en place et permet d'assurer une cohérence d'action sur le bassin. L'objectif est double : **la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations**. Ce travail d'équipe a notamment pris tout son sens lors des événements climatiques de 2018.

# Contrat de rivière

*L'année 2018 est une année charnière du Contrat de Rivière 2016-2020 puisqu'elle se situe à mi-parcours du contrat. Deux actions phares ont été lancées : le projet de renaturation du Lac Vert et l'étude eaux-vives.*

**Le taux de réalisation des actions prévues au contrat est de 71% sur les années 2015/2018.**

Cependant, les actions 2019-2020 pouvant être rattachées au contrat de rivière permettront d'atteindre 96% des objectifs financiers fin 2020. La mise en œuvre de ces actions va être affectée par l'évolution des modalités d'aides de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. En effet, fin 2018, l'Agence de l'Eau a adopté son nouveau programme d'aide en faveur des politiques de l'eau (petit et grand cycles). Les actions du Contrat de rivière sont largement financées par l'Agence et leurs concrétisations sont donc étroitement liées aux taux et conditions d'aide de l'Agence.

## L'étude Eaux Vives

### CONTEXTE DU PROJET

Dans la perspective du développement des activités d'eaux-vives et d'une itinérance nautique sur le gave de Pau, la communauté de communes du Pays de Nay (CCPN) et le PLVG se sont engagés dans une démarche partenariale. En 2016, un premier état des lieux du potentiel et des obstacles à la pratique a été établi par les comités départementaux de canoë-kayak 64 et 65, en lien avec plusieurs partenaires.

Pour aller plus loin, les élus ont lancé une étude plus poussée, visant à définir une stratégie de développement de la filière eaux-vives et un schéma d'aménagement. Le PLVG et la CCPN ont donc mandaté l'agence de développement KIPIK Conseils pour réaliser cette étude. Le périmètre actuel d'étude (PLVG et CCPN) pourrait s'étendre à la Communauté d'Agglomération de Pau Pyrénées et à la Communauté de Communes de Lacq Orthez.

### AXES DE TRAVAIL

- Conforter les « Spots » d'eaux-vives.
- Travailler la cohérence et les interactions de l'économie « eaux-vives » depuis la haute rivière jusqu'au stade d'eaux vives de Pau.
- Replacer les enjeux de préservation des milieux aquatiques avec les fédérations de pêche et développer les projets partenariaux.
- Travailler l'itinérance douce (eaux-vives et vélo) dans l'esprit « voie verte ».
  - ..... Pau - Nay - St Pé de Bigorre - Lourdes
  - ..... Lourdes - Argelès G - Pyrénées
- Replacer le Gave dans sa dimension touristique à Lourdes comme axe et site d'activités .
- Penser « produits touristiques » et package multi-activités.

### AVANCEMENT

Etat des lieux et diagnostics réalisés en 2018.

- Le travail doit se concentrer sur la qualité du Gave, le besoin de concertation et de coordination des différents acteurs ; le passage et le contournement des ouvrages. L'étude doit également déterminer les collectivités qui mettront en œuvre le projet.
- Des points de vigilance ont été identifiés : le Lac des Gaves, Lourdes et les Sanctuaires, le stade d'eaux vives du pont des Grottes, et la présence de frayères en aval de Lourdes.

### EN 2019

Concertation et élaboration de scénarii de développement et d'aménagement. Une fois l'étude achevée, ce sont les structures compétentes en développement touristique qui réaliseront le projet.



## Projet de renaturation du Lac Vert

### CONTEXTE DU PROJET

Le site du Lac vert est une ancienne gravière en lit mineur réhabilitée en base de loisirs après l'arrêt d'exploitation. Ce site de 8 ha est constitué de trois plans d'eau, de bassins aménagés avec des infrastructures (toboggans...), de zones humides artificielles et de végétations arborées. Situé au sein de l'espace de mobilité du Gave de Pau et en zone inondable, il a été impacté par la crue de juin 2013. Depuis, l'activité touristique n'a pas repris.

De par sa position en bordure du Gave de Pau, la restauration de la dynamique du Gave dans cet espace serait un atout majeur pour améliorer le fonctionnement du cours d'eau, enjeu commun au Contrat de rivière, plan de gestion des cours d'eau et PAPI. Aussi, le PLVG a répondu à l'appel à projet « Valorisons et restaurons les zones inondables » lancé en 2016 par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et la Région Occitanie et a été retenu.

### CONTENU DU PROJET

Démantèlement des aménagements actuels de l'ancienne base de loisirs.

Gestion des protections existantes avec le retrait d'une partie des merlons en vue de redonner un espace de mobilité au cours d'eau.

Réalisation d'une zone humide par enlèvement des remblais mis en place lors des différents aménagements historiques du site.

Réutilisation des matériaux criblés notamment pour combler en partie le Lac Sud.

Valorisation du site pour le public : chemins de promenade, activités de loisirs, sensibilisation.



### OBJECTIFS

- Retirer un enjeu vulnérable (base de loisirs) de l'espace de mobilité du Gave
- Améliorer le fonctionnement du Gave en restaurant des espaces de mobilité et des zones inondables
- Limiter l'impact des crues sur les zones aval à enjeux (Lourdes)

### PARTENARIATS

- Acquisition des terrains par la Fondation Préservation Patrimoine Pêche
- Réalisation des études et travaux par le PLVG
- Gestion du site par la Fédération Départementale de Pêche

### BUDGET

Dépenses totales : 1 million d'euros (étude, acquisition, aménagement)

Aides de l'Agence de l'Eau : 530 000€

Aides de la Région : 130 000€

Coût pour le PLVG : 130 000€

### AVANCEMENT

- Etude de faisabilité réalisée en 2018 (CASAGEC INGENIERIE, BIOTOPE, EI Paysage)
- Scénario d'aménagement choisi par les partenaires à l'automne 2018
- 2019 : maîtrise d'œuvre et élaboration du dossier réglementaire ; acquisition
- 2020 : réalisation des travaux



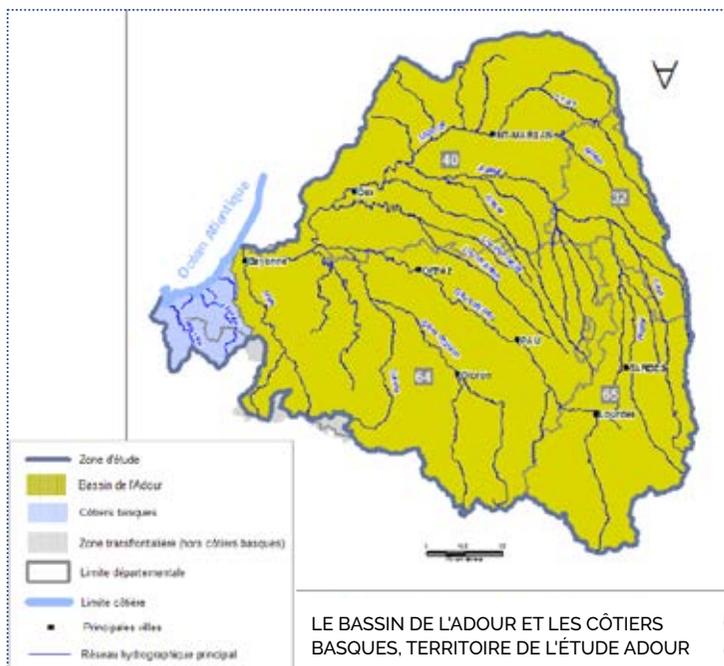
### Fondation Préservation Patrimoine Pêche

La Fondation porte l'ambition de milieux aquatiques préservés dans lesquels la vie foisonne sous toutes ses formes. Elle acquiert des zones humides et territoires aquatiques sensibles partout en France. Ces sites sont restaurés, protégés et mis à disposition des associations de pêche agréées et du grand public. Créée par les pêcheurs pour assurer l'avenir de leur passion et financée par le réseau associatif de la pêche en eau douce ainsi que par les dons des particuliers et le mécénat, la Fondation est reconnue d'utilité publique par l'État.

Plus d'infos  
[www.fondationdespecheurs.fr/](http://www.fondationdespecheurs.fr/)

## OBJECTIF

Envisager les impacts des changements climatiques et des évolutions du territoire sur l'eau et les milieux aquatiques des bassins de l'Adour et des côtiers basques, à l'horizon 2050. En définissant un cadre global de référence, l'étude, portée par l'Institution Adour, a pour vocation de devenir un outil d'aide à la décision, notamment pour accompagner les démarches de planification sur le territoire.



*Travail partenarial avec l'ensemble des acteurs, dont le PLVG, pour le territoire des Vallées des Gaves.*

## DÉROULEMENT

Débutée en juin 2016, l'étude se déroule en 3 phases :

- **Phase 1 : Réalisation d'un diagnostic prospectif du territoire partagé par tous les acteurs**
  - Expliciter les impacts attendus du changement climatique, identifier les autres enjeux et variables clés qui impacteront l'évolution future du territoire et de la ressource en eau, proposer différentes hypothèses d'évolution de ces variables, définir le scénario tendanciel (poursuite des dynamiques actuelles) et évaluer les impacts sur la ressource en eau et le contexte socio-économique de ce scénario.

### *Le changement climatique sur le bassin de l'Adour c'est :*

Plus chaud, plus souvent : une augmentation de la température moyenne annuelle de l'ordre de +1/1,5 °C, tendance plus forte dans le massif Pyrénéen (+1,5/2 °C) et des canicules globalement plus fréquentes en particulier en montagne.

Un cumul annuel de précipitation stable, moins de jours de pluie annuellement, donc des épisodes pluvieux plus intenses, plus de jours de sécheresse, légère baisse des précipitations estivales et une concentration des précipitations en automne et en hiver.

Une diminution forte des hauteurs et durées d'enneigement (-10 jours à 1800 m d'altitude), et la quasi-disparition de la couverture neigeuse à 1500 mètres d'altitude.

Des étiages plus longs et plus sévères avec jusqu'à -40 % de débits dans les cours d'eau en Vallées des Gaves.

- **Phase 2 : Elaboration et choix de scénarios d'évolution future du territoire dits admissibles**
  - 6 scénarios ont été élaborés par les acteurs du territoire. L'évaluation des impacts potentiels de ces scénarios a permis d'explicitier les avantages et inconvénients de chacun et de comparer les scénarios entre eux.
  - 2 scénarios jugés les plus souhaitables pour l'évolution du territoire ont été choisis par les membres du comité de pilotage, avec l'aide d'ateliers de concertation.
    - Le scénario de « Prise en compte proactive des enjeux sociétaux et environnementaux par la puissance publique »*
    - Le scénario « L'environnement au cœur du développement socio-économique du territoire »*
- **Phase 3 : Elaboration de pistes d'adaptation...**
  - ...pour converger vers les 2 scénarios jugés « les plus souhaitables » et identifier les conditions opérationnelles nécessaires à leur mise en œuvre effective et réussie. Cette dernière phase est en cours et l'étude devrait être restituée courant 2019.

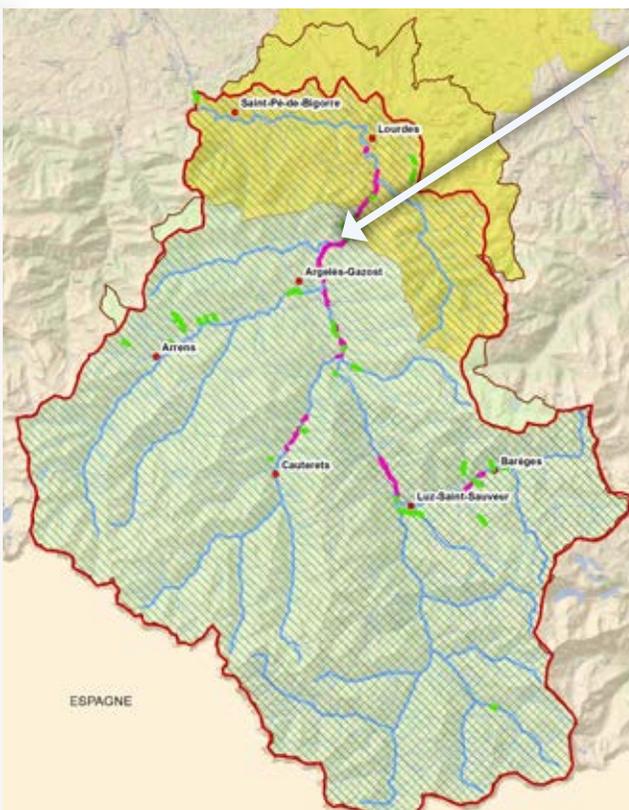
# Plan Pluriannuel de Gestion

En 2018, ce sont 14 km de cours d'eau qui ont été restaurés (gestion de la ripisylve) et 55 ha de zones alluviales traitées contre les espèces invasives sur l'ensemble du bassin versant. Ces travaux prévus au plan de gestion des cours d'eau sont réalisés par le PLVG soit en régie (Brigade Verte et Chantier d'insertion) soit par un prestataire.

LES ACTIVITÉS DE LA BRIGADE VERTE SE RÉPARTISSENT COMME SUIV



-  Périmètre du PETR
-  Bassin versant Gave de Pau amont
-  Travaux d'entretien réalisés par la Brigade Verte (régie PLVG)
-  Travaux d'entretien réalisés par la CSVB (prestation)
-  Gestion des espèces invasives
-  Restauration de cours d'eau
-  CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées
-  CC Pyrénées Vallées des Gaves



## Enlèvement d'un ancien remblai dans les sailhets à Geu

Afin de restaurer l'espace de mobilité et d'inondation du Gave de Pau, un ancien merlon situé en berge du Gave de Pau sur la commune de Geu a été supprimé. Ces travaux, réalisés par la Brigade Verte et l'entreprise Soares, se sont déroulés en plusieurs étapes avec, à chaque phase, une valorisation des matériaux :

- Dévégétalisation et enlèvement des souches du remblai qui ont permis la réalisation d'habitats pour la faune des sailhets. Le gros bois a été mis à la disposition de la commune et les branchages broyés afin de restituer la matière organique au sol.
- Destruction et tri des matériaux grossiers du remblai pour des mises en décharges adéquates.
- Criblage des matériaux afin de séparer les éléments fins (terre et sable) qui ont permis de reconstituer le terrain après travaux et les éléments grossiers (galets) qui ont été restitués au Gave afin de reconstituer des substrats favorables aux espèces piscicoles et participer au transport solide.

Résultats : près de 5.500 m<sup>3</sup> de matériaux traités et restitués au milieu. Seuls les déchets ont été évacués en décharges.

## Problématique des déchets du Gave suite aux crues des 13 et 14 juin 2018

En juin dernier, la décrue a fait de nouveau apparaître d'innombrables déchets sur les rives du Gave de Pau, provenant de l'ancienne décharge intercommunale située à Beaucens. Malgré son évacuation après la grande crue de 2013 et les campagnes de nettoyage réalisées, de nombreux déchets restent encore enfouis dans les berges et sédiments. Ces derniers ont été à nouveau disséminés sur les berges du Gave, de Préchac à St-Pé de Bigorre lors de la crue de juin 2018.

La majorité de ces déchets, essentiellement plastiques, sont emprisonnés dans la végétation rivulaire et ne sont pas accessibles à pied depuis les berges. Au vu de l'ampleur et des problématiques sanitaires et de qualité de l'eau, le PLVG a souhaité réagir rapidement et efficacement. Aussi, à l'été 2018, le PLVG s'est équipé du matériel nécessaire (raft, combinaisons sèches...) et recruté un agent technique compétent pour la navigation en rivière. Dès septembre, la Brigade Verte et le Chantier d'insertion se sont organisés afin qu'une équipe de 3 à 4 personnes travaille quotidiennement à l'enlèvement des déchets depuis le Gave. Le résultat est très positif : 10 tonnes de déchets traités en 3 mois. En parallèle, le ramassage des déchets lors des divers travaux de la Brigade Verte se poursuit ainsi que le dispositif des paniers filtrants installés en aval du Lac des Gaves (4 tonnes traitées en 3 ans).



## Gestion des matériaux

L'un des objectifs du plan de gestion des cours d'eau est d'améliorer la mobilisation des matériaux alluvionnaires afin de restaurer le transit sédimentaire du Gave de Pau. Aussi, fin 2018, 20 000m<sup>2</sup> d'atterrissements ont été griffés sur 50 à 80 cm de profondeur par l'entreprise Soares à l'aide un tracteur rippeur afin de désolidariser les matériaux et favoriser leur reprise lors des prochaines crues.

## Validation de l'espace de mobilité du Gave de Pau

Après plusieurs années de travail et de concertation, un espace de mobilité a été défini et admis par l'ensemble des communes riveraines du Gave de Pau de Villelongue à St Pé de Bigorre. Ainsi, les élus du PLVG ont pu valider cet espace en conseil syndical de décembre 2018. L'enjeu de ce zonage est de garantir un espace de fonctionnement suffisant pour les cours d'eau, en laissant les gaves divaguer et dissiper leur énergie dans les secteurs les plus propices (espaces naturels, peu d'enjeux...), limitant ainsi les inondations sur des zones à enjeux situées à l'aval et favorisant la qualité des milieux aquatiques (biodiversité, fonctions épuratrices...).

## Et encore des travaux post-crues

Enfin, plusieurs mois ont été consacrés à restaurer les cours d'eau impactés par les crues de mai/juin/juillet 2018, soit en régie avec la Brigade Verte soit par l'intermédiaire d'entreprises. Ces travaux ont notamment consisté en l'enlèvement d'embâcles et d'arbres morts ou dépérissants. Cours d'eau où le PLVG est intervenu :

- Le Rioutout à Gaillagos
- Le Boularic à Aucun
- Le Coustette à Marsous
- La Moussousse à Cauterets
- Le Rieutort à Lézignan

### Quelques chiffres

**14km**

de cours d'eau restaurés

**55ha**

de plantes invasives traitées

**10t**

de déchets ramassés

# La Brigade Verte & le Chantier d'insertion

## Le renforcement de l'organisation de la Brigade Verte en 2018

La Brigade Verte du Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves réalise une mission d'entretien et de restauration des cours d'eau dans le cadre du Plan Pluriannuel de Gestion des cours d'eau : gestion de la végétation, des embâcles et des espèces invasives, des coupes et abattages d'arbres, enlèvement de déchets le long des berges.

La Brigade est composée de 14 agents permanents et de 12 postes pour l'accueil d'agents en insertion dans le cadre d'une convention annuelle avec l'Etat et le département.

Les 2 techniciens rivières sont chargés d'organiser et définir les chantiers de cette Brigade Verte pour mettre en œuvre les orientations du Plan Pluriannuel de Gestion des cours d'eau.

L'année 2018 aura été marquée par le départ d'un responsable Brigade Verte, Rémi Dumont, remplacé par Christophe Carrillon. Au-delà de ses missions de Responsable de Brigade Verte aux côtés de Benjamin Devaux, Christophe Carrillon a été chargé de la gestion du matériel technique et des équipements de protection individuelle (EPI) ainsi que la réorganisation de l'atelier.



## La prévention des risques au cœur de l'année 2018

- Validation du Document Unique de prévention des risques professionnels le 26/04/18
- Formation d'un agent de prévention des risques (Christophe Carrillon, responsable Brigade Verte)
- Normalisation du port des équipements de protection individuelle pour l'ensemble des agents de la Brigade Verte et optimisation de la gestion des stocks
- Formations SST (Santé et sécurité au travail) pour l'ensemble des agents

## Poursuite des travaux de mise aux normes de l'atelier à St Savin

- Construction d'un local carburant à l'extérieur de l'atelier, suppression de la fosse d'atelier, mise en place d'un suivi du matériel technique
- Création d'un espace spécifique à l'entretien du matériel distinct de celui du mécanicien
- Aménagement de différentes zones de travail et sécurisation des zones sensibles

## Ateliers radio avec Fréquence Luz

Le PLVG a sollicité la radio Fréquence Luz pour animer des ateliers radio dédiés aux agents en insertion. L'objectif est d'avoir un outil opérationnel pour travailler sur la confiance en soi et l'expression orale et écrite de ces agents. Cela permet également de valoriser et faire connaître ce Chantier d'Insertion auprès des collectivités, des entreprises, des partenaires du PLVG et de la population locale. En 2019, une émission en direct et de nouveaux ateliers sont prévus.



# ZOQM SUR L'ATELIER CHANTIER D'INSERTION

## En 2018, une montée en compétence sur le volet insertion

Le transfert de l'Atelier Chantier d'Insertion, rattaché à la Brigade Verte, a représenté un enjeu majeur pour l'équipe du PLVG qui a dû s'approprier cette nouvelle thématique très spécifique. L'année 2018 a permis de mettre en place des outils spécifiques et de développer de nouvelles méthodes contribuant à l'insertion des personnes accueillies.

Un véritable Pôle Insertion, au cœur des services opérationnels de la GeMAPI, a été constitué. Un référent insertion sera chargé dès 2019 de coordonner cette thématique transversale.

## Les évènements marquants de 2018

- Le renforcement de l'équipe encadrante avec l'arrivée de Joris BELLOCO, Encadrant Technique d'Insertion
- L'adhésion au réseau national « Chantier Ecole »
- La participation à « l'IAE Day », organisée par Frances Actives, et qui a permis de présenter l'Atelier Chantier d'Insertion du PLVG devant un grand nombre de partenaires départementaux de l'insertion par l'activité économique
- La définition d'un référentiel métier, mise en place de modules de formations sur le tronçonnage et le débroussaillage
- La réalisation de formations spécifiques (CACES) pour l'équipe encadrante
- L'édition de plaquettes spécifiques présentant l'ACI



## Les projets de 2019

- Finaliser la nouvelle salle informatique dédiée aux CDDI (formations, travail sur projet professionnel, recherche d'emplois...)
- Valider le Projet d'insertion annuel du PLVG avec un programme d'actions détaillé
- Créer une vidéo promotionnelle de l'Atelier Chantier d'Insertion
- Organiser des visites collectives d'entreprises
- Mettre en place des ateliers de recherche d'emplois (CV, lettre motivation, simulations d'entretiens professionnels, initiation et perfectionnement bureautique...)
- Expérimenter un « chantier école » sur le territoire du PLVG
- Travailler avec les partenaires sur la problématique des mobilités

## Quelques chiffres

24 personnes accueillies  
 25% de femmes 75% d'hommes 50% bénéficiaires du RSA  
 17% ont moins de 26 ans 13% ont moins de 50 ans  
 322h de formations réalisées par les CDDI  
 87 jours de mise en situation professionnelle (en dehors de l'ACI)  
 4 agents ont eu des contrats ponctuels dans des entreprises locales

SORTIES DES AGENTS



# Natura 2000

Site Gaves de Pau & de Cauterets

## Quelques chiffres

2 opérations coordonnées pour restaurer la libre circulation des poissons et des sédiments

### 3 cours d'eau concernés

Gave de Pau (de Lourdes à Villelongue), le Neez aval (de Lugagnan à Saint Créac) et le Gave d'Azun secteur aval

### 25 km de linéaire de rivière

seront réouverts à la circulation des poissons et sédiments

### 13 ouvrages

seront équipés d'ici 2021 (seuils hydroélectriques, de prélèvement d'eau et de stabilisation du lit)

## Une formation sur les plantes invasives pour les entreprises travaillant en rivière

Le PLVG s'est engagé depuis plusieurs années dans la lutte contre les plantes invasives, à travers le Plan de Gestion et Natura 2000. En parallèle des opérations de suivis et d'arrachage de ces plantes, il est indispensable de communiquer sur les problématiques liées à ces espèces.

La sensibilisation est en effet garante de l'efficacité de toute démarche de gestion des invasives. Le PLVG organise donc depuis 2012 des formations pour la prise en compte de ces plantes dans diverses activités professionnelles. Cette année, une formation a été proposée aux entreprises de travaux et maîtres d'œuvre intervenant dans ou à proximité des rivières.

Elle s'est déroulée sur une journée, en collaboration avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Bigorre. Une vingtaine de professionnels a pu apprendre à mieux identifier les différentes plantes invasives et leurs mécanismes d'invasion (bouturage, dispersion des graines...). Les précautions à prendre lors de travaux en rivière ont été présentées. L'après-midi a été consacré au terrain, ce qui a permis la reconnaissance des plantes vues le matin et la visite des chantiers d'élimination du Buddléia réalisés par la Brigade Verte du PLVG sur la commune d'Agos-Vidalos.

De nouvelles journées de sensibilisation à destination du grand public pourraient ainsi être prochainement programmées sur ce thème.

Pour en savoir plus sur les plantes invasives, consultez le site du Conservatoire Botanique des Pyrénées dédié à leur connaissance [www.pee.cbnpmp.fr/](http://www.pee.cbnpmp.fr/)



## 145 enfants sensibilisés

aux enjeux des rivières à travers des animations scolaires sur la loutre, 6 classes et 5 écoles

## 8 exploitants agricoles

engagés dans des mesures agro-environnementales en 2018 : ces mesures visent à promouvoir et développer les pratiques respectueuses des milieux naturels et de la biodiversité

## Site "Tourbière et Lac de Lourdes"

### Un rallye Nature sur la Tourbière

Le PLVG s'est associé au BTS Gestion et Protection de la Nature de Toulouse pour élaborer des animations scolaires sur la tourbière. Cette année, les élèves du BTS ont imaginé un rallye Nature à destination des écoles primaires. Les enfants d'une classe de l'école de Soum de Lanne ont ainsi suivi un circuit ponctué de jeux et de devinettes à la découverte des animaux et des plantes de cette zone humide.



### Etude du fonctionnement hydrogéologique et de la qualité de l'eau

*L'eau est par définition, un élément essentiel pour les tourbières, comme pour toutes les zones humides. Sa quantité, sa qualité (richesse en éléments nutritifs, présence de polluants...) ainsi que leurs variations dans le temps et l'espace, influent sur la création, l'évolution, et l'éventuelle disparition des habitats tourbeux et des espèces qui en dépendent. La connaissance de l'hydrologie sur la tourbière de Lourdes est donc primordiale pour préserver et gérer le site.*

Face à ce constat, le PLVG a souhaité porter une étude sur le fonctionnement hydrogéologique et la qualité de l'eau. Le cabinet CETRA a été retenu pour sa réalisation.

L'objectif est d'identifier les éventuels dysfonctionnements hydriques (en particulier un assèchement) ou de pollution du site. Démarrée en avril 2018, l'étude livrera ses conclusions fin 2019. Elle se déroulera en 5 phases :

- *Bibliographie : recueil des données topographiques, bathymétriques, géologie...*
- *Analyse du fonctionnement hydrogéologique durant un cycle complet (1 an) : cartographie des écoulements de surface, instrumentation du site (sondes de débits/ de niveau d'eau, piézomètres, pluviomètre)...*
- *Analyse de la qualité de l'eau : prélèvement sur des points représentatifs du bassin versant et du site (tourbière, lac, exutoire...) sur deux campagnes de mesure*
- *Préconisations de gestion pour l'amélioration de la ressource en eau sur le site (quantité et qualité)*
- *Elaboration d'un protocole de suivi représentatif du fonctionnement hydrogéologique et de la qualité de l'eau*

## Quelques chiffres

**435** espèces de coléoptères

identifiées sur le site dans le cadre d'un inventaire mené par le groupe Entomologique des Pyrénées Occidentales

**12** ha de tourbière pâturés

par les vaches lourdaises, chevaux barthais, vaches highlands, moutons et chèvres : ces animaux participent à l'entretien de la tourbière à la fin de l'été. Cette action est menée dans le cadre de deux contrats Natura 2000 portés par des associations (AREMIP et Conservatoire des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées)

**2** ha de cladiaie

habitat d'intérêt communautaire dont la conservation est prioritaire pour l'Europe, ont été débroussaillés par les équipes du PLVG dans le cadre d'un contrat Natura 2000

### Film Natura 2000 en vallées des Gaves

Les animateurs Natura 2000 des vallées des Gaves continuent de travailler conjointement pour faire découvrir au plus grand nombre la richesse de notre patrimoine naturel et sa préservation à travers le réseau Natura 2000. En 2018, un documentaire de 11 minutes a vu le jour. Alliant interviews, actions concrètes, suivis naturalistes et animations, il propose une immersion dans la vie quotidienne d'un site Natura 2000.

Il est disponible à l'adresse

<https://www.youtube.com/watch?v=20QE1bs1XwA>



# SPANC

*Le SPANC exerce la compétence de contrôle des installations d'assainissement non collectif sur le territoire du PLVG. Cela représente plus de 400 contrôles réalisés dans l'année pour le bon fonctionnement des dispositifs individuels sur 6 communes (Aspin-En-Lavedan, Barlest, Gavarnie-Gèdre, Gez, Ossen et Saint-Créac) ainsi que des contrôles ponctuels pour des ventes.*

Le SPANC est dirigé par Hélène Sazatornil. Deux techniciens réalisent les contrôles et conseillent les usagers : Guillaume Bayle et Sébastien Vergez.

## Bilan du service entretien

Le PLVG a mis en œuvre en 2016 un service de vidange des installations des particuliers par un prestataire retenu après mise en concurrence. L'objectif de ce marché est d'avoir un tarif de vidange attractif et, ainsi, inciter les usagers à entretenir régulièrement leur installation. L'entretien régulier des installations permet d'une part d'améliorer leur fonctionnement et donc leur longévité et d'autre part de limiter l'impact sur l'environnement et la santé en évitant les vidanges sauvages dans le milieu naturel.

**120** installations vidangées en 3 ans

## 2019 : le service entretien de nouveau actif !

Après une nouvelle consultation, le service est de nouveau actif depuis mars 2019.

Le SPANC communiquera auprès des mairies et des usagers du SPANC sur ce service et ses tarifs. A titre d'information, une vidange de fosse toutes eaux de 3000 litres classique (sans difficulté particulière) coûtera 150 €. Une plaquette d'information est téléchargeable sur le site internet du PLVG.

## A quel coût ?

Tarif d'une vidange classique

**Fosse septique de 1 à 2 m<sup>3</sup> : 120€**

**Fosse toutes eaux de 3 à 4 m<sup>3</sup> : 150€**

Tarif d'une vidange d'un bac à graisse ≤ 500L : 55€

Tarif pour un hydrocurage de réseau : 85€

Ces tarifs comprennent les coûts de gestion du service entretien du SPANC Vallées des Gaves qui s'élèvent à 10€ par prestation

Tout déplacement sans intervention sera facturé 88€ (installation non accessible, absence de l'utilisateur)

## Des financements de l'Agence de l'Eau en forte baisse

L'Agence accompagne financièrement le fonctionnement des SPANC, ce qui a permis de maintenir un tarif de redevances modéré depuis la création en 2003. En effet, le SPANC est un service public industriel et commercial ; son budget doit donc être équilibré par ses seules recettes. Jusque-là, le budget s'équilibrait grâce aux redevances des usagers et aux subventions de l'Agence de l'Eau. Du fait de la politique d'aide dégressive de l'Agence, ces aides, qui représentaient près de 25% en 2015, ne représenteront plus que 5% en 2019 et seront nulles en 2020. A partir de là, le service devra donc s'équilibrer par les seules recettes des redevances des usagers.

Aussi, afin de maintenir un budget équilibré, les élus ont délibéré fin 2018 sur une augmentation des tarifs des redevances ainsi que du nombre de contrôles. Les nouveaux tarifs sont entrés en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

L'Agence de l'Eau finançait également les particuliers pour la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif. A partir de 2019, les critères seront très restrictifs et la plupart des installations de notre territoire ne seront plus éligibles.





# PRÉVENTION DES INONDATIONS





## Présentation du pôle prévention des inondations

Depuis le 1er janvier 2017, le PLVG exerce la compétence GEMAPI. Le bon exercice de cette compétence nécessite le développement de moyens financiers et humains. L'objectif de ce service en 2018 était de poursuivre les travaux post-crue et de mettre en œuvre pour sa troisième année le PAPI, dont le volume financier s'établit à près de 16 M€ sur 4 ans.

Le service prévention des inondations et les techniciens rivières du PLVG ont été fortement sollicités au printemps/été 2018 avec les nombreuses crues qui ont impacté le territoire (Val d'Azun, Cauterets, Pays Toy...).

Les agents du service ont montré leur réactivité et leur sens de l'intérêt général en accompagnant les communes dans l'immédiat après crue pour rétablir le libre écoulement des eaux et consolider certains ouvrages de protection. Les compétences en environnement, génie civil, hydromorphologie et hydrologie des agents du service PI, accompagnés par l'expertise terrain des techniciens rivières, ont permis un suivi sur mesure des travaux en lien avec les services de l'Etat pour limiter les impacts sur les milieux.

### PÔLE PRÉVENTION DES INONDATIONS

- *Olivier FRYSOU, directeur adjoint PI*
- *Alain MASY, chargé des études et des travaux sur le secteur de l'ancien SIVOM du Pays Toy*
- *Delphine ARTIGUES, chargée des études et des travaux sur le reste du territoire*
- *Rabab YASSINE, élève doctorante en hydraulique et hydromorphologie*
- *Benoît THOUARY, chargé de mission, sensibilisation, gestion de crise, vulnérabilité (arrivé en mars 2019)*

### Quelques chiffres

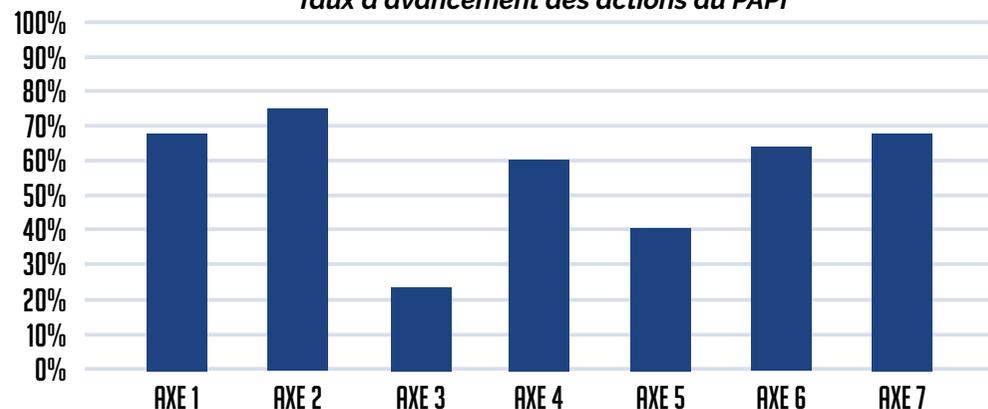
**1,3** millions d'€ HT  
travaux d'urgence réalisés à l'automne 2018

**3,1** millions d'€ HT  
autres dépenses

**900K**€  
subventions reçues

## Bilan PAPI 2018

Taux d'avancement des actions du PAPI



**Axe 1 :** Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque inondation

**Axe 2 :** Surveillance et prévision des inondations

**Axe 3 :** Gestion de crise

**Axe 4 :** Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme

**Axe 5 :** Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

**Axe 6 :** Ralentissement dynamique des écoulements

**Axe 7 :** Gestion des ouvrages hydrauliques

Le PLVG n'a pas la maîtrise d'ouvrage de toutes les actions du PAPI. Son rôle est d'animer et de coordonner toutes les actions dans l'objectif d'une mise en œuvre cohérente de la stratégie de réduction de vulnérabilité du territoire. Les actions en matière de gestion de crise par exemple sont portées par les communes qui doivent mettre en place leur Plan Communal de Sauvegarde (PCS) pour mettre en sécurité les personnes et les biens en cas de crues.

Le subventions attribuées pour financer le PAPI :

- Etat : 5,5M€ de Fonds Barnier
- Agence de l'Eau Adour-Garonne : 330 000€
- Conseil Régional Occitanie : 310 000€

D'autres financements restent à obtenir en 2019 pour les dernières actions à lancer.

A ce jour, 30 actions sur 50 sont engagées, dont 8 sont à ce jour terminées.

En 2018, des actions ont dû être reportées, du fait :

- Des études techniques approfondies réalisées par des bureaux d'études spécialisés qui nécessitent plusieurs mois pour dégager des diagnostics éclairants sur l'hydromorphologie, l'hydrologie, l'environnement, la vulnérabilité des territoires face au risque inondation.
- Des crues qui ont fortement mobilisé les équipes en 2018 pour réaliser des travaux de confortement pour plus d'1,3 M€ HT (détails en pages 46-47).

# Travaux de protection

contre les inondations de l'Yse à Luz-Saint-Sauveur

*Le torrent de l'Yse a connu une crue importante en juin 2013. Celle-ci a produit des érosions de berges et d'importants dépôts d'alluvions sur son cône de déjection (entre Villenave et la confluence avec le Gave de Pau), provoquant des dégâts sur les infrastructures et les habitations riveraines.*

Une première phase de travaux, financée dans le cadre du fonds « Calamités » a été portée par le SIVOM du Pays Toy en 2015 et 2016.

Le chantier réalisé en 2018 par le PLVG s'inscrit dans l'action 6-14 du programme de prévention des inondations (PAPI) et a pour objectif la poursuite des aménagements réalisés précédemment.

Montant de l'opération

**1 700 000 € HT**

financé à 50 % par l'État dans le cadre du PAPI

📷 CRÉATION D'UNE PLAGE DE DÉPÔT SUR LE TORRENT DE L'YSE EN AMONT DU PONT DE L'ÉGALITÉ



## CALENDRIER DES TRAVAUX

Septembre et octobre 2018.

## ASSISTANT À MAÎTRISE D'OUVRAGE

CACG : Compagnie d'Aménagements des Coteaux de Gascogne (65)

## MAÎTRISE D'OEUVRE

Suez Consulting (31)

## ENTREPRISES

LBTP/FFT/SBTP (65)

## COORDONNATEUR SÉCURITÉ

Thierry Hourné - Coordonnateur SPS

Les secteurs sécurisés en 2018 sont les suivants :

- Entre la prise d'eau communale et la passerelle de Monsieur Artigalet : enrochement des berges et du fond de lit
- Entre le rejet EDF et le pont de l'Égalité : enrochement des berges et création d'une plage de dépôt
- Entre le pont de l'Égalité et le Pont de la RD 921 : enrochement de la berge en rive gauche



# Travaux post

*De nombreuses communes du bassin versant du Gave de Pau amont ont été touchées par des crues  
torrentielles entre le 13 et le 15 juin 2018. Le PLVG a réalisé*

## **Gave du Cambasque à Cauterets**

Reprise en sous œuvre d'enrochement et de murets en amont du pont du Mamelon Vert et en amont du pont Alsace Lorraine.

## **Gave de Cauterets à Pierrefitte-Nestalas et Soulom**

Reprise en sous œuvre d'enrochement et du pavage en amont du pont de Soulom.

## **Gave de Pau à Beaucens**

Remise en état d'un enrochement.

## **Gave de Pau à Lourdes**

Reprise du sabot au niveau de l'ouvrage de protection des berges de Soum de Lanne.

### AVANT TRAVAUX



### AU DÉMARRAGE DES TRAVAUX



### AVANT TRAVAUX



### APRÈS TRAVAUX



### APRÈS TRAVAUX



### APRÈS TRAVAUX



# crue Juin 2018

*ont subi des phénomènes de crues, débordements de cours d'eau, crues  
é ces travaux dans le cadre de sa compétence GeMAPI.*

## **Barrada à Gèdre**

Remise en place d'enrochement de berge et reprise d'une barrette de fond en amont du pont de la RD 921.

### **AVANT TRAVAUX**



### **APRÈS TRAVAUX**



## **Yse à Luz**

Remise en place d'enrochement en aval du pont de la RD 921.

### **AVANT TRAVAUX**



### **APRÈS TRAVAUX**



## **Bastan à Luz**

Remise en place des sabots en pied des enrochements, reconstruction de barrettes de fond, confortement du pavage abîmé, enrochement de berge.

### **AVANT TRAVAUX**



### **APRÈS TRAVAUX**



## **MONTANT DES TRAVAUX**

**1 300 000 € HT**

## **FINANCEMENT**

Une aide a été sollicitée auprès de l'Etat au titre du fonds de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des événements climatiques. La réponse de l'Etat est attendue au printemps 2019.

## **ENTREPRISES**

Guintoli / SBTP / LBTP

## **DÉLAIS**

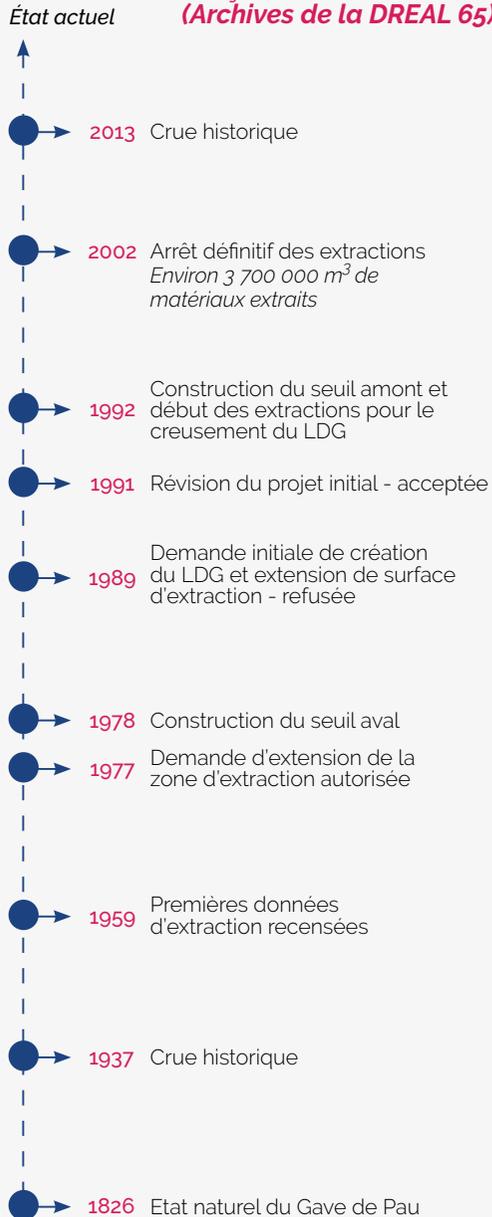
Du 18 septembre au 31 octobre 2018

Autres secteurs concernés par ces travaux en 2018 :

- la confluence pour protéger Sassis : enlèvement des atterrissements et comblement en pied des enrochements, travaux sur la végétation
- l'aval du pont d'Esterre : remise en état du pavage de fond, modelage des atterrissements
- l'amont du pont d'Esterre : sabots et enrochements en rive droite
- l'amont du pont des Glarets à Viella : enrochements en rive droite
- l'amont du pont des Glères à Betpouey : masque rocheux en rive droite



**Historique d'exploitation du tronçon du Lac des Gaves (Archives de la DREAL 65)**



# Thèse relative à l'aménagement du Lac des Gaves

*En 2018, le projet de recherche, lancé en 2017 pour évaluer l'aménagement le plus pertinent à mettre en place sur l'ancien Lac des Gaves, est dans sa deuxième année. Il s'agit de caractériser par une approche globale les principaux impacts de différents aménagements sur les enjeux les plus importants (sécurité publique, milieux aquatiques, économique, touristique...). Ce projet de recherche est encadré par le Laboratoire Génie de Production de l'Ecole Nationale des Ingénieurs de Tarbes et par l'Institut de Mécanique des Fluides de Toulouse.*

## Analyse de l'évolution historique du tronçon du Lac des Gaves

L'analyse historique du tronçon du Lac des Gaves avait pour but de caractériser sa trajectoire géomorphologique depuis son état le plus naturel jusqu'à son état actuel modifié par l'homme. Cette analyse s'est appuyée sur une quantité importante de données historiques (débits, photographies aériennes, pentes, etc.).

Deux fonctionnements différents existent sur le Lac des Gaves : une tendance au dépôt de matériaux en amont du seuil de Préchac et une tendance à l'incision en aval.

Les résultats obtenus ont permis de cartographier l'évolution de la surface de la bande active et des bancs sédimentaires entre 1948 et 2016.

## Etudes en cours

Afin de comprendre le fonctionnement du Lac des Gaves, une modélisation hydrologique et une modélisation hydraulique sont en cours.

### OBJECTIFS

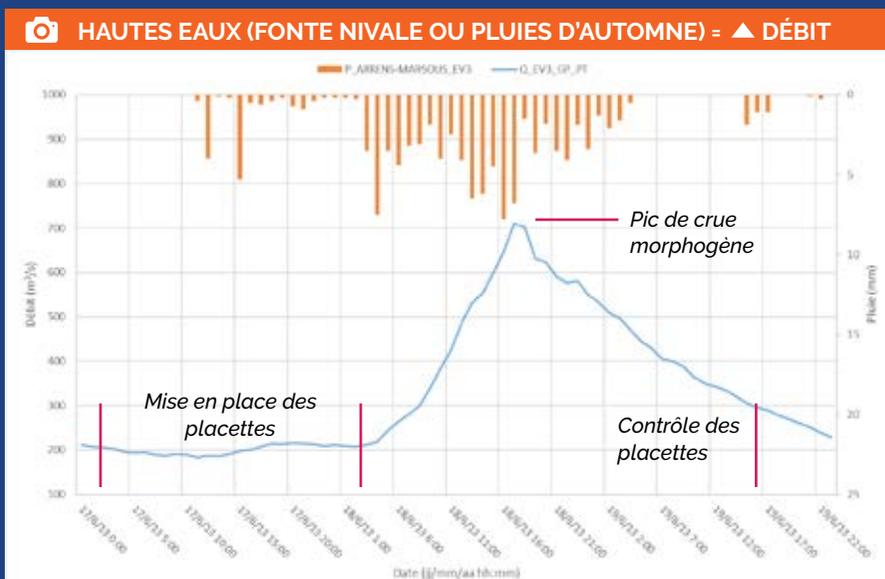
- Estimer le transport solide.
- Reproduire les événements de 2012, 2013 et 2018, qui ont conduit à l'état actuel du lac.
- Faire des projections du comportement du Lac des Gaves en fonction de différents scénarios d'aménagement qui seront proposés.



## Quel est le parcours des sédiments avant leur arrivée au Lac des Gaves ?

C'est la réponse attendue du protocole expérimental de suivi du transport solide grande nature mis en place sur le Gave et ses affluents les plus actifs depuis l'hiver 2017. Ce dispositif se basant sur l'observation de placettes colorées (carrés d'1 m<sup>2</sup>), disposées sur des bancs sédimentaires émergés (certaines étaient visibles depuis la route), est contrôlé après chaque crue morphogène. Cette démarche nous sert de témoin d'une activité sédimentaire et elle permet d'acquérir des données précieuses qui améliorent nos connaissances sur le comportement morphodynamique – très complexe – des cours d'eau de montagne.

La crue du 13/06/2018, à l'origine du remaniement d'une bonne partie du bassin versant, a d'ailleurs provoqué le déplacement de plusieurs placettes ! La plupart ont été très fortement déstructurées et nombre d'entre elles ont disparu.



## Budget

Le budget global de cette opération sur 3 ans est de près de 260 000€ : frais de personnel, frais de laboratoire, levés topographiques, mesure du charriage de matériaux, analyse de sédiments, mesures granulométriques...

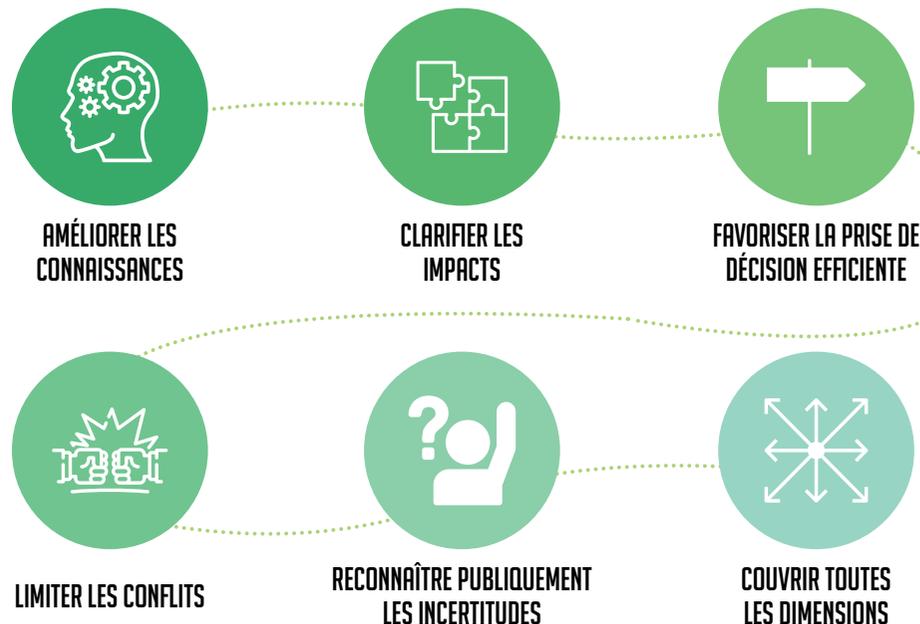
Subventions : **41% Etat, 32,5% Agence de l'Eau Adour Garonne et 6,5% Région.**

## En 2019, l'heure est à la concertation !

Grâce à l'ensemble des études et analyses réalisées depuis 2 ans, plusieurs solutions de restauration du site ont été identifiées. Cependant, il est indispensable de considérer l'ensemble des enjeux du site : sécurisation du site vis-à-vis du risque de crue, développement économique de la zone, les éventuelles pertes d'activités, la diminution de la fréquentation touristique, etc.

C'est pourquoi en 2019 une large concertation va être lancée sur la base d'une modélisation participative qui vise à intégrer l'ensemble des parties prenantes pour connaître leur perception des différentes variables impactant le Lac des Gaves. L'objectif est d'identifier l'état à atteindre par le projet de restauration qui sera partagé par l'ensemble des acteurs. En 2019, plusieurs ateliers participatifs vont donc réunir des parties prenantes de différents horizons.

*Intérêts d'une modélisation participative*





# Etudes et conce

## Etude sur la Voie Verte des Gaves comme éventuel ouvrage de protection contre les crues

### OBJECTIFS

Définir le programme d'aménagement à envisager en PAPI 2 sur la Voie Verte des Gaves pour :

- Protéger les enjeux les plus exposés aux crues du Gave de Pau en utilisant la Voie Verte comme ouvrage de protection
- Améliorer le fonctionnement hydromorphologique du Gave de Pau en le reconnectant avec ses zones inondables

### AVANCEMENT

- Démarrage en janvier 2018
- Validation de l'état des lieux en mai 2018 par le comité de pilotage
- Relevés topographiques et bathymétriques mi-2018 (profils en travers, ouvrages de la Voie Verte et du Gave)
- Construction du modèle hydraulique en cours pour modéliser en deux dimensions les écoulements en crue du Gave de Pau entre Villelongue et Saint-Pé-de-Bigorre
- En 2019 : finalisation du modèle, diagnostic de la dynamique des crues et proposition de scénarios d'aménagement

**PRESTATAIRES** Suez Environnement et Geofit

### BUDGET

Montant total **311 660€ HT**

Subventions **41% Etat, 35% Agence de l'Eau, et 19% Région**

1

## Etude sur Rieutort et Ruisseau Blanc pour protéger les enjeux de Lourdes, Jarret et Lézignan

### OBJECTIFS

- Proposer des aménagements sur le Rieutort et le Ruisseau Blanc pour limiter l'impact des crues sur les enjeux prioritaires
- Améliorer le libre écoulement des eaux et le fonctionnement naturel des ruisseaux

### AVANCEMENT

- Démarrage en 2017 : topographie, cartographie des zones humides et analyse historique
- En 2018 : analyse hydrologique, hydromorphologique ; calage du modèle à deux dimensions ; diagnostic
- Décembre 2018 : présentation des scénarios en comité de pilotage
- 2019 : scénarios à affiner et choix par les élus et les communes pour inscrire les travaux en PAPI 2

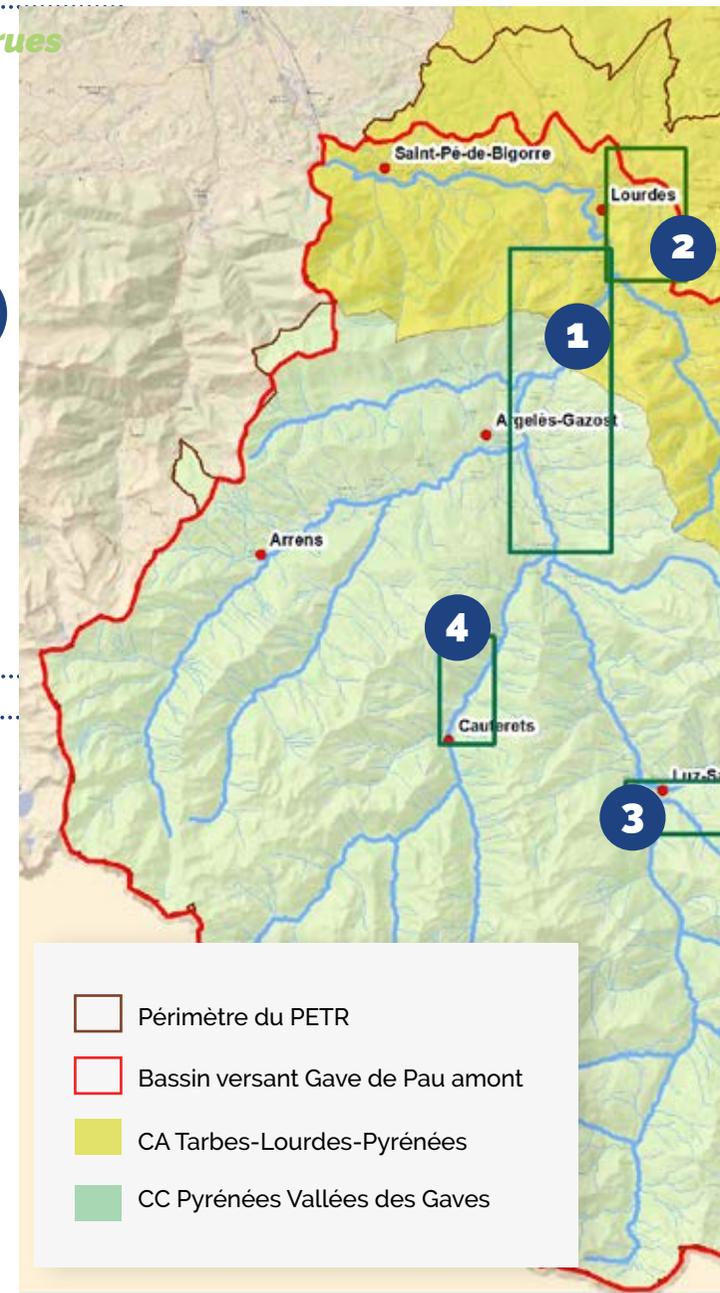
**PRESTATAIRES** Artelia, Acinos et SGEA

### BUDGET

Montant total **77 110€ HT**

Subventions **23% Etat, 20% Agence de l'Eau et 15% Région**

2



- Périmètre du PAPI 2
- Bassin versant Gave de Pau amont
- CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées
- CC Pyrénées Vallées des Gaves

# rtation en cours



## Etude d'un barrage filtrant en amont de l'Yse à Luz Saint-Sauveur

### OBJECTIFS

Créer une plage de dépôt pour retenir environ 25 000m<sup>3</sup> de matériaux en amont du secteur urbanisé de Luz-Saint-Sauveur. Le scénario d'un ouvrage unique situé environ 200 ml en amont du pont de Villenave paraît optimal.

### AVANCEMENT

- Etudes hydrauliques menées à la suite de la grande crue de 2013
- Etude de faisabilité en cours
- En 2019 : études d'avant-projet pour présenter l'ouvrage dans son environnement, son dimensionnement, son fonctionnement. Concertation avec les propriétaires fonciers du secteur

**PRESTATAIRE** Egis

### BUDGET

Montant total **71 442€ HT**  
Subventions **50% Etat**

3

## Projet d'aménagement hydraulique sur Clavanté-Concé à Cauterets

### OBJECTIFS

Ce projet a pour objectif de déterminer l'aménagement hydraulique de la zone de Clavanté-Concé à Cauterets qui a été fortement impactée par les crues de 2012 et de 2013. Le programme de travaux s'élève à plus de 2.3 millions d'euros.

### AVANCEMENT

- 2017 : lancement de la maîtrise d'œuvre
- 2018 : travail de concertation avec les élus et les riverains du Gave de Cauterets; présentation de l'avant-projet; réunion publique
- 2019 : dépôt du dossier environnemental avec objectif d'un arrêté préfectoral d'autorisation après enquête publique en 2020
- 2020 : travaux sur le secteur de Clavanté
- 2021-2022 : travaux sur le secteur de Concé en PAPI 2

**PRESTATAIRES** Hydretudes, Biotope, Geotec

### BUDGET

Montant des études de MOE **184 405€ HT** (BP travaux = 2,3M€ HT)  
Subventions **50% Etat**

4

## Etude pour l'aménagement de l'Yse aval à Luz-Saint-Sauveur

### OBJECTIFS

Aménager le cours d'eau de l'Yse entre le pont de la RD921 et la confluence avec le Gave de Gavarnie pour améliorer l'écoulement de l'eau. Ce secteur connaît en effet un engravement important lors de crues. Le scénario retenu à ce jour est celui de « l'entonnoir » : élargissement du lit au niveau de la confluence pour stocker les matériaux, limiter le dépôt régressif et retarder les débordements.

### AVANCEMENT

- 2017 : lancement de l'étude avec analyse comparative
- 2018 : définition d'une solution optimale, concertation
- 2019 : présentation du scénario aux différents acteurs, concertation avec les propriétaires fonciers

**PRESTATAIRES** Egis Eau et RTM

### BUDGET

Montant total **72 762€ HT**  
Subventions **50% Etat**

5





## ***Journée technique France Dignes de Novembre 2018 Etude de danger des systèmes d'endiguement : un outil de gestion de crise***

Dans le cadre de sa compétence GeMAPI, le PLVG a adhéré à l'association France Dignes, association nationale des gestionnaires de digues.

Le PLVG a ainsi pu participer aux journées techniques organisées sur le sujet spécifique de l'étude de danger. Les études de danger sont des documents réglementaires obligatoires pour tout système d'endiguement classé selon le décret du 12 mai 2015. Elles doivent également servir de support à la gestion de crise et doivent donc être élaborées de sorte à constituer un véritable outil opérationnel.

En tant que responsable de ces ouvrages, la structure compétente en GeMAPI, doit transmettre les éléments techniques relatifs au système d'endiguement au service instructeur de la DREAL (nature des ouvrages, niveaux de protection, population protégée, moyens de surveillance...). Le maire reste responsable de la sécurité de sa population à travers le Plan Communal de Sauvegarde et, est donc informé des moyens de surveillance mis en place. Ce PCS est l'outil de gestion de crise, que le maire doit déclencher en cas d'événement majeur.



## ***Etudes relatives aux systèmes d'endiguement de Lourdes et de Pierrefitte-Nestalas, Soulom***

***Dans le cadre de la compétence GeMAPI, le PLVG se doit d'identifier et de classer tous les ouvrages hydrauliques concourant à la sécurité des personnes et des biens. Il devient alors gestionnaire des ouvrages de protection classés comme système d'endiguement conformément au décret « digues » de 2015.***

A ce jour sur le bassin versant du Gave de Pau amont, deux sites sont identifiés :

- Les ouvrages existants à Pierrefitte-Nestalas et Soulom qui constituent un système d'endiguement à classer.
- La ville de Lourdes dont les ouvrages actuels ne sont pas considérés comme système de protection mais pour lesquels une stratégie de protection doit être définie.

Deux études ont donc été lancées sur ces secteurs en 2018.



## Classement du système d'endiguement de Pierrefitte-Nestalas et de Soulom

### OBJECTIFS

Le système d'endiguement de ces deux communes concerne le Gave de Cauterets. L'étude vise à classer ce système et à définir le programme des travaux en PAPI 2 pour améliorer ou conforter le système de protection en place. L'étude est réalisée par le groupe-ment ISL et Hydrétudes.

### AVANCEMENT

- Démarrage en septembre 2018
- Réunion publique avec les riverains en novembre 2018 pour évoquer la maîtrise foncière des ouvrages
- Comité technique et visite d'inspection par la DREAL Occitanie en décembre 2018

L'étude a notamment permis de caractériser le système, de donner des éléments de diagnostic structurel, d'hydromorphologie et d'hydrologie. Une modélisation hydraulique doit également être réalisée.

### EN 2019

Le PLVG devra valider les consignes obligatoires concernant l'organisation de la surveillance et de l'entretien des ouvrages en toute circonstance et procéder à la régularisation administrative du système d'endiguement.

### CHIFFRES CLÉS

Linéaire d'ouvrage **3.5 km dont 1.2 km de digues**

Montant global de l'opération **210 000€ HT**

Subventions **Etat 50%, Région 7,5%**



## Etude préalable pour le système d'endiguement de la Ville de Lourdes

### OBJECTIFS

Suite aux dégâts engendrés par les crues d'octobre 2012 et juin 2013 sur la zone urbanisée et touristique de la Ville de Lourdes, une étude est indispensable pour déterminer une stratégie de protection contre les inondations réaliste.

A ce jour, les ouvrages situés le long du Gave (murs, merlons etc...) ne sont pas considérés comme des ouvrages de protection contre les inondations au sens du décret digue de 2015. L'étude vise donc à étudier les scénarios possibles et le programme de travaux qui pourra être réalisé dans le cadre du second PAPI.

L'étude est réalisée par le groupement Hydrétudes, Biotope et Sage Ingénierie.

### AVANCEMENT

- Démarrage en septembre 2018
- Comité de pilotage en octobre 2018 réunissant différents acteurs : Etat, Région, Département, services environnementaux, représentants des socio-professionnels et du Sanctuaire de Lourdes
- Collecte et analyse de données, premières investigations de terrain

### EN 2019

En 2019, le diagnostic initial des ouvrages, le recensement des enjeux et les modélisations hydrauliques permettront de définir des scénarios d'aménagement possibles pour le système d'endiguement de la Ville de Lourdes avec les niveaux de protection correspondants et le programme de travaux nécessaire.

### CHIFFRES CLÉS

Linéaire de berges étudié **3 640 ml**

Budget de l'opération **150 000€ HT**

Subventions **Etat 50%, Région 20%**

# LE PLVG REMERCIE SES MEMBRES, SES PARTENAIRES ET SES FINANCEURS :



## ACI

Atelier Chantier d'Insertion

## AEAG

Agence de l'Eau Adour-Garonne

## ADEME

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

## CACES

Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité

## CACG

Compagnie d'Aménagement des Côteaux de Gascogne

## CATLP

Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées

## CCPN

Communauté de Communes du Pays de Nay

## CCPVG

Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves

**CDDI**

Contrat à Durée  
Déterminée d'Insertion

**CIP**

Conseiller en Insertion  
Professionnelle

**CPIE**

Centre Permanent  
d'Initiatives pour  
l'Environnement

**CRPF**

Centre Régional de la  
Propriété Forestière

**CSVB**

Commission Syndicale  
de la Vallée du Barège

**DDT**

Direction Départemen-  
tale des Territoires

**DIG**

Déclaration d'Intérêt  
Général

**DOCOB**

Document d'objectifs

**DSIL**

Dotation de Soutien  
à l'Investissement Local

**EPCI**

Etablissement Public  
de Coopération  
Intercommunale

**EPI**

Equipements de  
Protection Individuelle

**ETP**

Equivalent Temps Plein

**FCTVA**

Fonds de Compensation  
de la Taxe sur la Valeur  
Ajoutée

**FPRNM**

Fonds de Prévention des  
Risques Naturels Majeurs

**GAL**

Groupe d'Action Locale

**GEMAPI**

Gestion des Milieux  
Aquatiques et Prévention  
des Inondations

**HPTE**

Hauts-Pyrénées  
Tourisme Environnement

**IAE**

Insertion par l'Activité  
Economique

**LEADER**

Liaison Entre Action de  
Développement de  
l'Economie Rurale

**ONF**

Office National des Forêts

**OPAH**

Opération Programmée  
d'Amélioration de l'Habitat

**PAPI**

Programme d'Actions de  
Prévention des Inondations

**PCS**

Plan Communal de Sauvegarde

**PETR**

Pôle d'Equilibre Territorial  
et Rural

**PMSMP**

Période de Mise en Situation en  
Milieu Professionnel

**PNP**

Parc National des Pyrénées

**PPG**

Plan Pluriannuel de Gestion des  
cours d'eau

**PYC'N BOIS**

Pyrénées Centrales Energie Bois

**RICE**

Réserve Internationale de Ciel  
Etoilé

**SIAE**

Structures d'Insertion par  
l'Activité Economique

**SIVAL**

Syndicat Intercommunal  
de la Vallée du Louron

**SPANC**

Service Public d'Assainissement  
Non Collectif

**TEPCV**

Territoires à Energie Positive  
pour la Croissance Verte



---

**Conception :**

PLVG - Arnaud Larré, mai 2019

**Crédits photographiques :**

Couverture et page sommaire :

Jean Nogrady

---

Loic Arnould,  
BCC Kilitour,  
Calunaphotos - Ronan Roger,  
Col Collective,  
Jean-François Graffand,  
ZOOM Photo Tourmalet.

---

**4 rue Edmond Michelet  
65 100 LOURDES**

*Tel. 05 62 42 64 98*

contact@plvg.fr  
www.valleesdesgaves.com  
Facebook @petrplvg